Fribourg (Suisse) 63me année. — N° 30 | Le numéro 10 cent. — PREMIÈRE ÉDITION | Lundi 6 février 1933

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Franc. 2.50	6.—	9.—	18.—
Etranger	Fr. suis. 4.50	10.—	19.—	38.—

Compte de chèques postaux IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 2
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg	8 ct. ½	Le millimètre de hauteur sur une colonne
Suisse	10 »	
Etranger	12 »	
Réclame	25 »	

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

La conférence anglo-américaine. Nouvelles propositions du Japon. M. de Valera et l'émancipation irlandaise. L'état de siège en Roumanie.

L'invitation de Washington à une conférence anglo-américaine au sujet des dettes n'a provoqué à Londres aucun enthousiasme. Cette invitation était, en effet, entourée de tant de conditions, le problème est accompagné de tant d'autres questions, que l'opinion britannique s'est inquiétée. « La Grande-Bretagne n'est pas disposée à entrer en marchandages avec les Etats-Unis », a précisé un ministre britannique, M. Neville Chamberlain.

Les Anglais gardent un souvenir amer des conversations d'il y a dix ans. Le gouvernement britannique d'alors avait consenti, le premier, à des négociations, qui aboutirent à un rabais de 20 %, qui fut considéré, un instant, comme une aubaine. Un instant, seulement, car des rabais plus importants furent ensuite accordés à d'autres débiteurs.

Aussi, cette fois-ci, la presse anglaise a-t-elle recommandé au cabinet de Londres de réserver au moins la clause de la nation la plus favorisée ou, mieux encore, de ne pas accepter de négociations séparées.

Les Anglais ont, sur la liquidation des dettes, des idées bien arrêtées. Il y a plus de dix ans que lord Balfour a dit que la Grande-Bretagne supprimerait tous les payements dans la mesure où les autres nations imiteraient son exemple. Le geste ne manquait certes pas de générosité, car les Anglais ont prêté à leurs Alliés 1 milliard 600 millions de livres et ils ne devaient aux Américains que 850 millions de livres.

Quand le moratoire Hoover a ouvert la voie à une liquidation des réparations et des dettes, c'est de nouveau le « coup d'éponge » total que les Anglais ont préconisé. A Lausanne, ils ont essayé d'obtenir l'annulation pure et simple des réparations, ce qui devait préparer, dans leur esprit, l'annulation totale des dettes.

En se ralliant au système d'un solde hypothétique de 3 milliards imposés aux Allemands, les Anglais ont pensé que la même méthode pourrait s'appliquer aux dettes. Mais ils ne gardent plus guère d'illusions.

Surtout, on sait à Londres que la réduction, voire l'annulation, devraient être compensées par des concessions du côté britannique. L'Angleterre serait obligée de renoncer aux avantages qu'elle retire, dans la lutte économique, de la dépréciation de sa monnaie. Elle devrait, surtout, abandonner le régime préférentiel que l'accord d'Ottawa a accordé aux Dominions. Sacrifier la prime monétaire et démolir l'organisation économique impériale, c'est beaucoup. Alors, les Anglais en viennent tout naturellement à se dire : « Les Américains ont pris l'initiative de suspendre tous les payements des dettes et des réparations ; on ne payera que quand les Allemands payeront ! » Or, s'il est une chose certaine, dans un monde et dans un temps où l'incertain est roi, c'est que les Allemands, qui ont cessé de payer, ne reprendront pas ces payements. Dans ces conditions, les Anglais attendront, en regrettant, certes, les 95 millions de dollars versés le 15 décembre.

Cela ne fera pas l'affaire de l'administration américaine, qui entendait conclure des accords nouveaux, même au prix d'une forte réduction, de manière à en finir avec la liaison des réparations et des dettes qui découle du moratoire Hoover. Cette même administration avait, d'autre part, intérêt à ne pas traiter avec un syndicat de débiteurs, mais à négocier avec chacun d'eux et à les mener dans le piège où, il y a dix ans, les Anglais sont tombés.

⁂

A Genève, samedi, le comité des dix-neuf, qui a été chargé par l'assemblée générale extraordinaire de la Société des nations de suivre le conflit sino-japonais, a tenu une longue séance.

Le Japon a présenté de nouvelles propositions qui n'ont pas pu être prises en considération parce qu'elles n'étaient, paraît-il, pas assez précises. Une de ces propositions portait sur la suppression, dans le rapport du comité, du passage relatif à la non-reconnaissance de l'Etat mandchou. D'autre part, la délégation japonaise demandait que le comité de conciliation ne se substituât pas aux parties, dans la direction des débats.

Le comité des dix-neuf a procédé ensuite à un échange de vues sur le projet de recommandation qui sera soumis à l'assemblée générale. Ce projet sera basé sur les conclusions du rapport de la commission Lytton.

Une longue discussion s'est engagée sur un point de ces conclusions (institution d'une gendarmerie internationale). Elle se poursuivra aujourd'hui, lundi.

⁂

Samedi et hier, dimanche, le chef du gouvernement irlandais, M. de Valera, a prononcé deux discours dans lesquels il a préconisé l'union de tous les patriotes irlandais à l'effet de rétablir la situation économique de leur pays et, notamment, de mettre fin au chômage.

« Le gouvernement, a dit M. de Valera, compte particulièrement sur l'appui des banques pour aider les entreprises purement irlandaises. L'œuvre sera longue ; c'est une œuvre de construction où les grèves et les lock-out injustifiés, le refus de payer l'impôt, seront sévèrement réprimés. »

Le chef du gouvernement a insisté sur le fait que les aspirations d'indépendance politique et économique du peuple irlandais n'étaient nullement inspirées par la haine de l'Angleterre, mais par l'ardent désir d'être maître de ses propres destinées.

En terminant, M. de Valera a fait appel au clergé, dont l'influence sur la population doit être d'un appui précieux dans l'œuvre de libération nationale.

⁂

Samedi, après un conseil des ministres qui s'est prolongé tard dans la soirée, le gouvernement roumain a décidé de décréter l'état de siège à Bucarest, Jassy, Galatz et Ploesti, ainsi que dans les régions pétrolifères de Prahova (au nord de Bucarest) et Timisoara (Temesvar).

Cette mesure est justifiée par l'agitation qui s'est manifestée, ces derniers temps : agitation nationaliste dans les grandes villes universitaires, agitation communiste dans les centres industriels.

L'état de siège a été appliqué dès hier matin, dimanche. Une ordonnance du gouvernement a précisé les modalités d'application de cet état de siège, auquel sont soumises la capitale et sa banlieue, dans un rayon de cinq kilomètres. Pour les villes de province, l'état de siège s'étend dans une zone de deux kilomètres autour des localités.

Tous les villages de la vallée de Prahova, où ont éclaté les derniers troubles, sont soumis à cette mesure. Toutes les réunions ou manifestations sont interdites. Les armes devaient être déposées dans les commissariats de police avant aujourd'hui, lundi, 6 février.

La censure des journaux n'est pas établie, mais des poursuites sont prévues contre les auteurs d'articles jugés dangereux. La publication de livres et brochures autres que les livres scolaires doit être autorisée par les autorités militaires.

Le gouvernement lancera, aujourd'hui, une proclamation exhortant la population au calme.

Le ministère Daladier et son premier contact avec la Chambre

Paris, 4 février.

La troisième expérience cartelliste est commencée. La Chambre française, en accordant sa confiance, par 376 voix contre 181, au nouveau président du Conseil, l'a autorisée, mais il serait singulièrement imprudent de prétendre, dès maintenant, à la suite du débat du 3 février, que cette troisième expérience aura un meilleur sort que les précédentes.

Elle se présente, en effet, dans les mêmes conditions de précarité, en dépit des efforts faits et réussis par M. Daladier, pour se porter encore plus à gauche que M. Herriot et même que M. Paul-Boncour. C'est M. Frossard, qui raille si volontiers les ministres nouveau-nés, qui l'a le mieux fait sentir au chef du gouvernement. La présence de M. François Albert et de M. Hulin aux côtés de M. Daladier n'a nullement provoqué l'enthousiasme de M. Frossard et de ses amis socialistes. Il a été d'autant plus sarcastique qu'il briguait, dit-on, pour lui-même, le portefeuille du travail, attribué en dernière heure à M. Hulin, le fougueux député de la Vienne.

Mais il y eut plus, dans ce discours de M. Frossard, que quelques plaisanteries faciles. Il y eut une déclaration qui définit à merveille l'état véritable du ménage cartelliste. M. Frossard sait fort bien ce qui divise, du point de vue doctrinal, socialistes et radicaux. Ces derniers veulent négocier avec ces forces capitalistes auxquelles ils demeurent attachés ; les premiers entendent les combattre. Ils n'en sont pas moins unis, les uns et les autres « par la communauté des origines et des expériences », surtout par le sentiment commun qu'ils éprouvent « du péril que la réaction fait courir à la démocratie ».

La « réaction », en l'espèce, M. Tardieu et le programme de réformes qu'il a récemment exposé à la Société des conférences, a bon dos. Mais la coalition contre elle ne peut indéfiniment remplacer la besogne constructive qui s'impose et que chaque jour qui passe rend plus urgente. Ce n'est pas en agitant ce spectre qu'on opérera le redressement financier auquel vont s'atteler, à leur tour, deux ministres de bonne réputation technique : M. Georges Bonnet, l'adroit négociateur de la conférence de Stresa, et M. Lamoureux, hier rapporteur général du budget à la Chambre.

C'est donc cette alliance paradoxale et de plus en plus négative des cartellistes qu'a dénoncée M. Franklin-Bouillon, dans sa réponse à M. Daladier. « Comment allez-vous travailler ? » a demandé le député de Seine-et-Oise au président du Conseil. « Vous ne le pouvez pas, a-t-il ajouté, Frossard vous l'a dit franchement, les socialistes ne sont d'accord avec vous que sur un seul point : combattre la minorité. »

En somme, dans son bref discours, qui n'a pas dépassé une vingtaine de minutes et qui s'est placé entre celui de M. Frossard et celui de M. Franklin-Bouillon, M. Daladier a esquivé le problème, comme s'il avait voulu fermer volontairement les yeux sur la réalité. Il a parlé en phrases plus sonores que pleines ; ses adversaires eux-mêmes ont rendu hommage à son courage, au ton vigoureux de sa déclaration ; après quoi, il leur a bien fallu reconnaître qu'il n'avait guère su, devant la Chambre, faire autre chose que claironner le ralliement cartelliste, sans trop se préoccuper de savoir ce qu'il pourra durer.

M. Herriot s'est prononcé pour lui. Mais, par-dessus la tête des radicaux, en parlant de majorité, de concorde républicaine, ne serait-ce pas à d'autres qu'aux socialistes qu'il avait eu l'intention de s'adresser ? Il a été applaudi jusqu'au centre et ne l'a pas été à l'extrême-gauche. Serait-il l'homme en réserve pour la concentration que, au début de la séance, ont à nouveau préconisée les interpellateurs non cartellistes ?

« Il y aurait intérêt à étudier une à une les explications que certains députés ont présentées à la Chambre, avant qu'on passât au vote. Celles de M. Déat, au nom des socialistes, ont confirmé l'impression déjà donnée par le discours de M. Frossard : une confiance accordée par raison, plus que par conviction, et qui, dès lors, n'a rien de sûr. Celles de M. Champetier de Ribes, au nom des démocrates populaires, ont traduit les sentiments de nombreux députés du centre gauche. Nous ne sommes pas des opposants systématiques, a dit l'ancien ministre des pensions, mais, puisque le président du Conseil nous a exclus de sa majorité, en réduisant celle-ci aux dimensions du cartel, nous aurions mauvaise grâce à nous y comprendre.

Bref, nous en sommes revenus au point où nous en étions, à l'heure de l'avènement du cabinet Paul-Boncour, avec M. Chéron en moins, MM. Bonnet et Lamoureux en plus, et M. François Albert en vedette, pour colorer d'une teinte anticléricale la combinaison. Les socialistes, leur langage du 3 février l'a prouvé, sont, pour le nouveau gouvernement, des alliés moins sûrs que jamais. Quant à l'opposition, on comprend qu'elle continue à demeurer sur la réserve et qu'elle attende.

Les socialistes ont refusé la participation. Les uns d'entre eux prétendent même que M. Daladier ne la souhaitait pas véritablement et qu'il en a escompté l'échec. L'aile gauche radicale s'en console, mais en comptant toujours sur un soutien problématique. C'est dans ces conditions, qui ne sont rien moins que réconfortantes pour lui, que M. Daladier tente sa chance. Comme son prédécesseur, il ne verra vraiment son sort fixé que par l'accueil qui sera fait par les socialistes à ses projets financiers. Mais, pas plus que son prédécesseur, il ne doit compter sur une majorité de rechange, à moins que les choses ne prennent une tournure inattendue.

Le Sénat, comme toujours, laisse dire et faire. Il attend les textes et les actes.

E. B.

Les socialistes français

Paris, 5 février.

Le Conseil national du parti socialiste a tenu séance hier dimanche. Il a décidé de tenir le prochain congrès national en juin, à Avignon. Après M. Faure, député de la Loire, qui s'est prononcé contre la participation et contre toute collaboration parlementaire avec les groupes de gauche, M. Marquet, député et maire de Bordeaux, a défendu la thèse contraire.

M. Longuet, député de la Seine, est partisan d'une politique de soutien. M. Grumbach, ancien député du Haut-Rhin, s'est prononcé en faveur de la participation.

M. Bracke, bien qu'antiparticipationniste, a reconnu que les élus du parti doivent voter avec les autres partis de gauche et rechercher des formules d'accord sur des points déterminés.

M. Compère-Morel a plaidé pour la participation.

M. Lebas est antiparticipationniste convaincu, mais est partisan du soutien.

M. Paul Faure, secrétaire général du parti, a désapprouvé l'attitude du groupe parlementaire, étant convaincu de l'impossibilité pour le parti, associé au pouvoir, de réaliser son programme.

M. Renaudel a invité les socialistes à cimenter l'union des partis de gauche.

M. Léon Blum a donné des explications sur l'activité du groupe parlementaire et nié l'existence d'une délégation des gauches. « Il ne faut pas s'enfermer dans le dilemme participation ou non participation. Il y a des gouvernements que nous pouvons soutenir et des projets que nous pouvons défendre. »

Finalement, le Conseil a adopté par 2636 voix une motion rappelant au groupe parlementaire la nécessité de se conformer au programme du parti. Seule l'assemblée nationale du parti a qualité pour prendre une décision concernant une éventuelle participation du parti au gouvernement. La résolution repousse l'offre radicale de constituer une délégation permanente des gauches. Le Conseil n'admet que des prises de contact occasionnelles avec d'autres partis pour l'examen de certains problèmes politiques et techniques.

Une motion Renaudel-Marquet, en faveur de la participation, a recueilli 1070 voix.

LE BUDGÉTIVORE BLUM

De *Figaro* :

M. Léon Blum n'est pas seulement l'avocat de puissantes firmes capitalistes dénoncé comme tel par M. Pierre-Etienne Flandin à la tribune de la Chambre au cours d'une séance restée fameuse ; il n'est pas seulement le père soucieux de faire obtenir à son fils, chez de « grands patrons », de grasses mensualités ; il n'est pas seulement le sophiste fébrile et messianique aux prophéties sans cesse démenties par les faits, qui se taille une situation politique sur les ruines françaises auxquelles il applaudit ; M. Léon Blum est aussi le bourgeois profiteur, le rentier social qui pâlpe avidement l'argent de l'Etat qu'il combat et du pays qu'il hait. Le *Journal officiel* du 2 février 1933 mérite, à cet égard, une large publicité.

A la page 1176, au bas de la deuxième colonne, sous le titre « Pensions civiles », on lit :

Par décret du 13 janvier 1933, sur le rapport du ministre des finances, la pension civile ci-après est approuvée :

Justice (fonctionnaires)

Blum (André-Léon), conseiller d'Etat honoraire, 35 ans, 5 mois de services. Pension avec jouissance du 4 novembre 1932 : 34,661 francs.

Daté du 13 janvier sur le rapport du ministre des finances, ce décret est donc un legs de M. Chéron. Entre politiciens, de Lisieux ou de Narbonne, on se doit de semblables petits cadeaux. C'est la princesse qui paye, alors qu'importe !

Mais ne viendra-t-il pas un moment où les Français, lassés de tant d'impudence mêlée à tant d'hypocrisie, écœurés d'un régime gaspilleur, dilapideur, insoucieux de leur sécurité, se révolteront tout net ? Le vieux libéralisme et le socialisme anarchique ne subsistent plus que grâce à l'apathie publique. Le devoir est d'aider au réveil, déjà commencé.

M. Blum représente, en 1933, le plus anachronique, le plus profiteur et le plus trompeur des partis. Il ne vote pas le budget, mais il en perçoit les fonds.

L'ancien khédive d'Egypte

Jérusalem, 29 janvier.

Après trois semaines de réclusion plus ou moins volontaire sur son yacht privé, dans le port de Caïffa, l'ancien khédive d'Egypte, Abbas Hilmi pacha, a enfin pu descendre sur le sol palestinien et se rendre en auto à Bagdad, mais sans s'arrêter, comme il le désirait, à Jérusalem, et sans passer par Amman, où il voulait faire visite à son ami le prince hachémite Abdallah, émir de la Transjordanie. La permission donnée par les Anglais, bien qu'après une si longue attente, à l'ex-khédive de passer à travers les pays sous mandat britannique, malgré les protestations d'Ibn-Séoud, roi du Hedjaz et sultan du Nedjed, n'a pas éclairci le moins du monde le mystère qui entoure l'activité politique de l'ancien monarque égyptien parmi les peuples arabes d'Orient.

Cependant, il vaut la peine de souligner la supposition avancée par le *Falastin*, grand journal chrétien de Jaffa, bien que démentie passionnément par le *Jamia el Islamia*, organe musulman et xénophobe. Voici, en résumé, l'étonnante découverte du quotidien en question :

L'Angleterre cherche toujours une solution pour l'éternel imbroglio palestinien. Elle aurait pensé à Abbas Hilmi pacha pour l'éventualité d'une nouvelle expérience en vue d'une entente définitive entre les Arabes et les Juifs en Terre sainte. Les bases de ce prétendu compromis londonien seraient en même temps de caractère économique et politique. L'ancien khédive devrait s'engager à fournir les fonds pour établir en Transjordanie tous les indigènes de Palestine restés sans terre à la suite de la vente de leurs possessions aux sionistes.

Aux Juifs, on reconnaîtrait tous les droits sanctionnés dans la déclaration de Balfour et on ouvrirait les portes à leur immigration, sans la moindre restriction. La Transjordanie serait annexée à la Palestine et les deux Etats ainsi fondus seraient confiés au gouvernement d'Abbas Hilmi. L'émir Abdallah d'Amman devrait être appuyé dans son plan de monter sur le trône de ses ancêtres hachémites à la Mecque et de bannir l'usurpateur actuel, Ibn-Séoud. L'argent, pour cette guerre sainte contre les wahabites au Hedjaz, serait fourni par les Juifs et par l'ancien khédive.

Quant au titre sous lequel Abbas Hilmi devrait régner sur la Palestine et la Transjordanie, cela n'est que d'une importance secondaire. Prince ou roi, la juridiction lui serait donnée par Londres.

Pour confirmer la réalité de ces projets, le *Falastin* rappelle le précédent de sir Herbert Samuel. Lui aussi, avant d'être investi du gouvernement de Jérusalem, avait fait une visite privée à la Palestine et, bien qu'il y fût accueilli avec une ouverte froideur, il y retourna ensuite comme premier haut-commissaire britannique de race juive.

On peut taxer tout cela de travail d'imagination. Mais, à force d'être répétés, ces bruits finissent par alarmer la masse palestinienne, qui se demande quelles nouvelles destinées se préparent donc pour son pays.

Ce sentiment d'incertitude a été rendu encore plus aigu par le silence de sphinx dans lequel s'est enfermé Abbas Hilmi.

Il y a une quinzaine de jours, Abbas Hilmi avait bien donné une entrevue à un journaliste anglais. Mais ses déclarations n'avaient fait qu'augmenter encore le mystère qui l'entoure. Il avait bien parlé de tout le monde : des Arabes et des Juifs, des hachémistes et des wahabites, de l'Angleterre et de la Société des nations. Mais il avait nié être chargé de n'importe quelle mission en Orient. A ceux qui allaient le visiter sur son yacht, il ne disait que des choses insignifiantes.

J'ai pu aborder une personnalité musulmane de retour de Caïffa. Elle m'a assuré avoir demandé à brûle-pourpoint à Abbas Hilmi pourquoi il était venu en Palestine et en avoir reçu la réponse que voici : « En bon fidèle du Coran, je tenais à passer le mois de Ramadan dans un pays islamique. J'ai donné ma préférence à la Palestine. Mais, pour ne pas être dérangé dans mes prières quotidiennes, j'ai décidé de rester dans un volontaire isolement sur mon yacht. »

Naturellement, une explication de cette sorte ne dit rien. Elle prouve seulement que l'ancien khédive ne veut pas parler. Et ainsi les suppositions sur ses manœuvres continuent leur train dans la presse et dans les conversations.

Dr M.

Un rapprochement entre socialistes et communistes français

C'est en décembre 1920, au cours de son dix-huitième congrès, à Tours, que le parti socialiste français se divisa, la majorité de ses membres suivant des chefs nouveaux et formant la section française de l'Internationale communiste.

Mais il avait fallu que le nouveau parti acceptât vingt et une conditions, qui sont d'ailleurs toujours en vigueur, avant d'être admis dans l'Internationale de Moscou. Il s'agissait ainsi, notamment, d'imiter les méthodes appliquées par le parti bolchéviste, lui-même, de calquer son action sur ce que fut et est encore celle du communisme russe, d'accepter une subordination complète et absolue aux directives de Moscou, d'obéir à certaines thèses sur le défaitisme et le passage de la guerre militaire à la guerre civile.

Depuis douze ans, l'application, exigée par Moscou, de ces vingt et une conditions a causé bien des désillusions dans les rangs des bolchévistes français. Et, pendant que ce qui était resté à Tours du parti socialiste se reconstituait, le parti communiste devenait, selon l'expression imagée d'un de ses dirigeants, « une passoire ». On y passait sans y rester.

Depuis douze ans, ces deux partis se reprochent, et souvent avec une violence extrême, l' « unité brisée », tout en proclamant leur désir de la reconstituer.

Mais les uns et les autres ne voudraient reconstruire cette fameuse « unité » qu'en prenant à l'adversaire ses effectifs. Il y a quelques années, un chef communiste, qui avait alors la confiance de Moscou, mais qui, depuis longtemps déjà, a disparu des cadres révolutionnaires français, le « capitaine » Treint, avait une formule savoureuse pour définir la volonté des communistes de se rapprocher des socialistes : « Nous nous approchons des socialistes, disait-il, à la manière de la main qui s'approche de la volaille : pour la plumer. »

Et, pendant que les dirigeants bolchévistes affectaient de parler aux « troupes socialistes » en passant « par-dessus la tête des chefs », la « passoire » communiste retenait de moins en moins les dissidents qui ralliaient, les uns, le parti de M. Léon Blum, simplement, tandis que d'autres formaient un troisième parti, dit d'unité prolétarienne, avec les initiales duquel (P. U. P.) on a forgé le mot de « pupiste ».

Ce troisième parti a eu l'idée de se poser en trait d'union entre les frères ennemis. Il y a trois mois, environ, M. Paul Louis, secrétaire « pupiste », a écrit à M. Paul Faure, secrétaire socialiste, et à M. Thorez, secrétaire communiste, pour leur proposer la création d'"un « comité d'entente » chargé d'examiner la reconstitution de l' « unité politique de la classe ouvrière ».

M. Paul Faure accepta. M. Thorez refusa. Mais, dans le même temps, le secrétaire communiste convoquait le secrétaire du parti socialiste à une controverse publique sur « l'unité prolétarienne ». M. Paul Faure ne consentit point à un meeting de ce genre. M. Thorez accepta alors un entretien, et, pour la première fois depuis 1920, les chefs socialistes français viennent de se rencontrer avec les chefs communistes.

MM. Paul Faure et Séverac, pour les socialistes, Thorez et Doriot, pour les communistes, Paul-Louis, Junker et Mme Noelly Drous, pour les « pupistes », ont tenu une réunion.

Les délégués du parti d'unité prolétarienne ont déclaré qu'ils n'assistaient à cette séance qu'en qualité d'observateurs. Les bolchévistes ont dit, de leur côté, qu'ils tenaient à poser la question de l' « unité » devant les « masses prolétariennes ». Enfin, les socialistes n'ont pas fait d'objections de principe à cette controverse publique, mais ils ont demandé une entente préalable sur les points suivants : bureau commun, nombre égal de cartes d'assistants mises à la disposition des organisations participantes, engagements réciproques d'éviter de part et d'autre des injures et des violences.

Les délégués communistes auraient préféré les portes grandes ouvertes, mais ils acceptèrent la répartition des cartes. « Il y aura lieu aussi, insistèrent encore MM. Paul Faure et Séverac, de choisir préalablement entre les méthodes qui consisteraient à opposer brutalement les thèses des partis en présence ou qui tendraient plutôt à mettre en évidence ce qu'il peut y avoir de commun entre les diverses conceptions en matière de réalisation de l'unité. »

« Pour notre part, a précisé le camarade Thorez dans l'*Humanité*, nous ne faisons aucune difficulté à déclarer que, décidés à rester absolument libres dans l'exposé de notre conception et reconnaissant la même liberté aux autres, nous nous attacherons surtout à démontrer pourquoi et comment il est possible et indispensable d'organiser sans délai le front commun de lutte des prolétaires contre le capital et contre ceux qui le soutiennent. »

On fera remarquer à ce propos que, souvent, les communistes ont dénoncé les socialistes comme les meilleurs soutiens du « régime capitaliste », et on se demandera ce que M. Léon Blum, avocat-conseil d'Hispano-Suiza, pense de la lutte contre le capitalisme.

Les représentants des trois partis doivent maintenant en référer à leurs organisations. Il y a lieu de croire que, avant l'organisation des meetings sur l' « unité », il y aura encore d'autres conférences. Les socialistes n'ayant pas modifié leur position à l'égard des « vingt et une conditions » qui régissent toujours le parti communiste, ces conférences diront vite comment Moscou, qui n'a point renoncé au « noyautage » et au débauchage du parti socialiste, entend reviser sa tactique pour s'approcher plus aisément et tenter de plumer enfin la « volaille » socialiste.

Les affaires d'Allemagne

Les journaux interdits

Berlin, 6 février.

Le préfet de police a interdit jusqu'au 7 février le journal communiste *Rote Fahne* pour avoir publié des articles incitant à la grève générale.

Schwerin, 6 février.

Les journaux socialistes *Mecklenburger Volkszeitung* et le *Freies Wort* ont été interdits pour trois jours.

Berlin, 6 février.

Le gouvernement du Reich annonce pour aujourd'hui de nouvelles restrictions du droit de réunion et de la liberté de la presse. Le gouvernement a proposé au président du Reich une ordonnance qui limitera les droits de réunion et de presse.

Cette ordonnance sera publiée aujourd'hui lundi.

Berlin, 6 février.

La *Correspondance* hitlérienne, parlant du décret-loi sur le droit de réunion et de presse, dit que le décret donnera la possibilité d'interdire les réunions politiques lorsqu'elles constitueront un danger immédiat pour la sécurité et l'ordre public. Les assemblées publiques pourront être dissoutes en cas d'invitation à la désobéissance aux lois et quand les orateurs s'exprimeraient avec mépris à l'égard des organes de l'Etat.

Les imprimés dont le contenu pourra mettre en danger la sécurité et l'ordre public pourront être saisis par la police. Sont considérés comme motifs d'interdiction : la trahison de secrets militaires, l'invitation à la désobéissance aux lois, les incitations à la violence, à la grève dans les entreprises vitales, les cas d'injures à l'adresse des fonctionnaires dirigeants de l'Etat, la communication de nouvelles fausses pouvant mettre en danger les intérêts vitaux de l'Etat.

Berlin, 6 février.

Le grand comité de l'association de la presse allemande a voté une résolution qui a été transmise au président du Reich et qui dit notamment : « Le comité a pris connaissance avec étonnement de la nouvelle que le gouvernement proposera au président du Reich un nouveau décret-loi, rétablissant et même aggravant les mesures portant atteinte à la liberté de la presse. L'association allemande de la presse met en garde contre toute tentative d'empêcher la presse de remplir sa tâche dans l'intérêt de l'Etat. »

Moscou, 6 février.

Selon les journaux, le nouveau gouvernement allemand a déjà interdit 16 journaux communistes allemands.

Cologne, 6 février.

La *Rheinische Zeitung* a été interdite pour trois jours pour avoir publié l'appel du comité du parti socialiste considéré comme incitant à la haute trahison.

La Diète de Prusse ne veut pas se dissoudre

Berlin, 6 février.

Une motion hitlérienne de dissolution de la Diète prussienne a été repoussée par 214 voix contre 196.

Le Centre catholique

Berlin, 6 février.

Le comité central du parti du Centre a tenu une réunion où Mgr Kaas, président, a exposé le programme du parti. Il a déclaré que le Centre était prêt à participer au gouvernement, mais il voulait connaître où on allait.

Après un long débat, l'assemblée a voté une résolution disant que les circonstances qui ont abouti à la constitution du gouvernement actuel permettent d'admettre que certains groupes ont la ferme volonté d'écarter le Centre de toute collaboration. La direction du parti déclare que le Centre n'a pas opté pour les partis de gauche, mais pour l'autorité légitime.

Hitler à Munich

Munich, 6 février.

Hitler est parti pour Munich pour régler des affaires privées et préparer la campagne électorale. La direction du parti restera à Munich.

La *Correspondance* du parti dit que Hitler a renoncé à son traitement de chancelier, ayant, comme écrivain, des revenus suffisants.

Bagarres

Bochum, 6 février.

A Bochum-Gerthe, un chef de détachement d'assaut hitlérien a été tué à coups de revolver par des communistes. La police a procédé à l'arrestation de 31 communistes.

Berlin, 6 février.

Une quinzaine de hitlériens ont pénétré dans un restaurant communiste, ont brisé chaises et tables et ont tiré des coups de feu. La tenancière du restaurant a été grièvement blessée.

Düsseldorf, 6 février.

Des coups de feu ont été tirés contre quatre camions occupés par des hitlériens.

Stassfurt, 6 février.

Hier dimanche, les communistes et le Reichsbanner ont voulu manifester. Mais la police les en a empêchés. Le Reichsbanner ayant reçu des renforts de l'extérieur, toutes les routes menant hors de ville furent gardées et les manifestations interdites.

Un maire socialiste assassiné

Stassfurt, 6 février.

Le premier bourgmestre de Stassfurt, M. Kasten, qui représente comme député socialiste l'arrondissement de Magdebourg à la Diète prussienne, a été tué samedi soir par un jeune collégien de 17 ans. A l'issue d'un cortège organisé par le parti hitlérien et par le Casque d'acier, quelques rencontres s'étaient produites avec des membres d'autres partis. Un samaritain fut blessé au cours de ces collisions. Le maire fit arrêter un individu qu'il interrogea à l'hôtel de ville. Lorsque le maire voulut se rendre chez lui, un jeune élève du collège se présenta devant lui et l'abattit d'un coup de feu en lui disant : « Il s'agit de payer, maintenant. » Le maire a été aussitôt opéré, mais il n'a pas tardé à succomber. Le collégien a été arrêté.

Mutinerie à bord d'un navire hollandais

Batavia, 6 février.

Le navire de guerre néerlandais *Zeven Provincien* a quitté le port en l'absence de son commandant et d'une partie de son état-major, qui se trouvait à terre.

L'escadre manœuvrant sur la côte sud de Sumatra est partie rejoindre le *Zeven Provincien.*

Le capitaine du navire de guerre *Zeven Provincien* est parti à bord d'un paquebot à la recherche de son cuirassé.

Amsterdam, 6 février.

Suivant les renseignements parvenus à Amsterdam, l'équipage du *Zeven Provincien* a fait prisonnier 9 officiers qui se trouvaient à bord. L'escadre, qui se trouvait près des Célèbes, a reçu l'ordre de se rendre aussitôt à Sumatra.

La Haye, 6 février.

Le commandant des forces des Indes orientales a télégraphié au département de la défense que le *Zeven Provincien* a fait savoir par radio qu'il se dirige sur Sourabaja. Aux dernières nouvelles, l'*Aldebaran,* qui s'est lancé à la poursuite du vaisseau révolté, se trouvait à l'ouest de Maboe, sur la côte ouest de Sumatra. Il a à son bord, en plus du commandant du *Zeven Provincien,* 10 sous-officiers européens et une vingtaine d'hommes. C'est par un sous-officier qui a pu s'échapper et gagner la terre que le commandant du *Zeven Provincien* a su que 9 officiers étaient retenus à bord.

Les vieux Turcs protestent

Stamboul, 5 février.

Une émeute a éclaté à Brousse, pour protester contre la lecture en turc des prières liturgiques précédemment récitées en arabe. Dans une mosquée, des fidèles ont voulu obliger l'officiant à faire la lecture en arabe, puis une manifestation a eu lieu devant le palais du gouverneur. Quelques arrestations ont été opérées.

Le professeur espion

Rome, 6 février.

M. Eydoux, professeur à l'Ecole polytechnique de Paris, a été condamné pour espionnage à 5 ans de prison et sa secrétaire, Mlle Bonnefont, à 3 ans et 4 mois de prison.

En raison de la récente amnistie, la peine infligée à M. Eydoux a été réduite à 2 ans. Mlle Bonnefont a été relâchée.

Une enquête sur un Américain trop arrangeant

Washington, 5 février.

En raison de l'émotion provoquée au Sénat par l'activité de M. Bullitt, ancien assistant du secrétaire d'Etat de M. Wilson, pour être entré illégalement en négociations avec les gouvernements européens sur les dettes de guerre, le Département d'Etat a décidé d'ouvrir une enquête. M. Bullitt se serait fait passer comme représentant de M. Roosevelt et aurait eu des conversations avec des personnalités officielles françaises et anglaises sur la revision des dettes.

Nouvelles religieuses

L'année sainte

Le désir du Pape étant que le plus grand nombre de chrétiens puissent participer à la célébration de l'année sainte, la station de radiodiffusion du Vatican transmettra à toutes les stations radiophoniques du monde la cérémonie de l'ouverture de la Porte sainte.

D'autre part, on apprend que le Souverain Pontife a invité, par voie diplomatique, tous les souverains et chefs d'Etat entretenant des rapports avec le Saint-Siège à assister personnellement ou par représentants à cette cérémonie. Une tribune spéciale sera érigée pour ceux-ci.

A l'occasion du consistoire au cours duquel le Pape nommera les cardinaux qui ouvriront les portes de Saint-Jean de Latran, de Sainte-Marie-Majeure, de Saint-Pierre hors les murs, on pense que le Pape prononcera un important discours.

Mgr Sloskan relâché par les Soviets

On mande, à la Cité du Vatican, que le gouvernement letton a obtenu, moyennant la relaxation d'un agent bolchévique capturé en territoire letton, la mise en liberté de Mgr Boleslas Sloskan, évêque de Cillium, administrateur apostolique de Minsk et Mohilew, avec résidence à Léningrad.

Mgr Sloskan avait été consacré à Rome en 1926, par Mgr d'Herbigny. Arrêté le 10 août 1927, emprisonné à Minsk le 13 août suivant, puis le 18 septembre 1927, à Moscou, incarcéré le 26 février 1928 à Léningrad, le 5 mars à Kémi, puis à l'ancien monastère de Solovetsz ou Solowki, il avait été interné à Iénisek et enfin, en novembre 1931, au nord, dans la région de Tourouchansk.

Mgr Sloskan vient de faire à Riga une conférence sur les conditions de la Russie, au cours de laquelle il a raconté ses souffrances spirituelles, ainsi que les persécutions que subit l'Eglise catholique.

Le cardinal Frühwirth

L'état du cardinal Frühwirth s'est tellement amélioré que le prélat a pu se lever pendant quelques heures, hier dimanche.

NÉCROLOGIE

Le professeur Pietro Ettere

Le sociologue italien Pietro Ettere, ancien professeur et sénateur, vient de mourir à l'âge de cent ans.

Confédération

Gamineries socialistes au Grand Conseil de Genève

Le Grand Conseil de Genève a discuté et adopté samedi une loi décidant une réduction de 10 % de tous les traitements de 4000 fr. et plus, pour toute la part du traitement qui excède 2500 francs.

La réduction entrera en vigueur le 1er juillet et durera jusqu'au 31 mars 1935.

La réduction est diminuée de 120 francs par enfant ou par membre de la famille qui est à la charge du fonctionnaire.

Les socialistes ont cherché à empêcher le vote final de la loi en déchaînant un tapage infernal.

Le *Courrier* relate la scène en ces termes :

« Toujours très calme, le président annonce que le Grand Conseil va passer au vote.

« De nouveau, les pupitres se déchaînent à l'extrême-gauche, en même temps que les invectives. Mais la tentative d'obstruction des socialistes échoue devant le sang-froid du président.

« L'un après l'autre, les divers articles du projet de loi sont adoptés, au milieu d'un chahut inouï. Dans ce tumulte, personne n'entend la lecture des articles et l'on voit seulement remuer les lèvres de M. Perréard qui remplace le rapporteur.

« Après chaque article, le président, impassible malgré les anathèmes que M. Rosselet, debout près du bureau, lui lance à la face, interroge les députés qui lèvent la main, s'ils sont d'accord.

« C'est un dialogue muet — car on n'entend rien et M. Dutoit s'exprime par signes — entre la présidence et les députés de la majorité. Dans le tumulte, on entend M. Rosselet s'égosiller : « C'est un scandale ! » tandis que M. Dicker et les autres socialistes s'épuisent en clameurs incomprises.

« Le président écarte de la main, assez dédaigneusement, M. Rosselet, qui lui crie des injures sous le nez.

« C'est dans cette atmosphère de délire cocasse de l'extrême-gauche que le projet est adopté, dans son ensemble et en troisième débat. »

La prière à l'école

Un comité d'action interconfessionnel s'est constitué, à Bâle, afin de préparer une pétition pour la levée de l'interdiction de la prière dans les écoles publiques.

LE BUDGET TESSINOIS

On nous écrit :

Le Grand Conseil tessinois a voté en deuxième lecture le budget pour 1933, qui a un déficit d'environ 1,100,000 francs.

Le déficit prévu par le projet du Conseil d'Etat était de 1,183,000 fr., qui a pu être réduit grâce à l'acceptation de toutes les propositions présentées par la commission de gestion, qui réalisent surtout des économies dans l'emploi de personnel extraordinaire par les différents départements.

Le budget a été voté par les conservateurs et les socialistes. Le parti radical s'est abstenu, de même que quelques députés agraires.

Le Grand Conseil a autorisé ensuite l'émission d'un emprunt de 8 millions pour financer les œuvres extraordinaires de correction et de reconstruction des routes cantonales.

Sur la proposition du parti conservateur, le Grand Conseil a supprimé quelques places d'employés à l'Asile des aliénés de Casvegno, malgré l'opposition radicale.

Le Grand Conseil s'est ajourné ensuite au 6 mars.

L'élection genevoise aux Etats

Le parti démocratique genevois, le parti radical et l'Union nationale ont décidé de faire une démarche auprès de M. Frédéric Martin, président du Département de justice et police, pour lui offrir une candidature au Conseil des Etats en remplacement de M. Charles Burklin.

LE COMMUNISME HORS LA LOI

La municipalité de Richterswil (Zurich) a pris une décision de principe à teneur de laquelle il est interdit aux fonctionnaires, employés et ouvriers de la commune, pour tout le temps qu'ils sont au service de celle-ci, d'appartenir ouvertement ou secrètement au parti communiste ou à une organisation communiste.

HISTOIRE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE de 1848 à 1918

Sur le désir de M. le Dr Schneider, professeur à Zurich, auteur de l'*Histoire de la Confédération suisse de 1848 à 1918,* occupé actuellement à l'élaboration du second volume de cette œuvre — lequel comprend la période de 1874 à 1918 — la Société générale suisse d'histoire prie les personnes qui pourraient posséder des documents manuscrits relatifs à cette période, tels que lettres, mémoires, notices bibliographiques, etc., de vouloir bien les confier pour un certain temps à M. Schneider, qui serait heureux de les consulter et, éventuellement, de les utiliser pour ses travaux.

Prière de faire parvenir ces documents soit à M. Schneider lui-même, Eidmattstrasse, 33, Zurich, 7, soit aux archives cantonales zuricoises, Predigerplatz, 35, Zurich, 1.

ECHOS DE L'AFFAIRE PACCIARDI

On nous écrit :

L'affaire Pacciardi, dont la conclusion a été accueillie avec satisfaction par la grande majorité de l'opinion publique tessinoise, qui comprend et apprécie à sa juste valeur la sage politique du Conseil fédéral vis-à-vis des réfugiés étrangers qui jouissent de notre hospitalité, pourrait être destinée à avoir d'importantes répercussions sur le terrain politique cantonal.

A la suite de l'agression dont a été victime, à Lugano, le directeur de la *Gazzetta Ticinese,* M. Fulvio Bolla, le frère de celui-ci, M. Arnaldo Bolla, a donné sa démission de président du parti radical et de député au Grand Conseil. Il a notamment protesté contre l'attitude de l'aile gauche du parti radical, favorable à Pacciardi, qui a encouragé l'auteur de l'aggression. On a même annoncé, dans différents endroits, qu'une scission du parti radical serait à envisager. C'est courir un peu vite d'affirmer cela ; toutefois, la situation est très tendue dans le parti radical et cette tension a porté déjà à des incidents entre quelques chefs des deux courants, de droite et de gauche.

Le comité cantonal du parti agraire, dans une séance qui a eu lieu samedi, à Bellinzone, a approuvé une résolution de confiance à l'adresse du Conseil fédéral au sujet du cas Pacciardi, en désapprouvant l'attitude du gouvernement cantonal.

Samedi et hier dimanche, des manifestations de protestation contre la décision du Conseil fédéral ont été organisées dans les cinq principaux centres du canton. A Lugano, la démonstration s'est déroulée dans le calme le plus complet.

Le *Giornale del Popolo* proteste contre l'évidente intention de l'organe socialiste *Libera Stampa,* malheureusement suivie par d'autres journaux, de se servir de l'affaire Pacciardi pour attaquer et atteindre M. le conseiller fédéral Motta.

Reconnaissance des certificats de maturité obtenus à l'étranger par les Suisses

En date du 31 janvier écoulé, le Conseil fédéral a établi un règlement important qui fixe les conditions de la reconnaissance des certificats de maturité ou de baccalauréat que des Suisses ont obtenus à l'étranger. Ces diplômes peuvent, dans certains cas, permettre l'admission aux examens fédéraux de médecins, de dentistes, de pharmaciens, de vétérinaires et de chimistes analystes.

« Les certificats de maturité étrangers détenus par des Suisses dont les parents ne résidaient pas à l'étranger à l'époque où leurs enfants étaient en âge de suivre l'enseignement secondaire, ne sont pas reconnus. »

Ainsi le règlement, pour la reconnnaissance des diplômes étrangers, pose la condition que les parents aient été absents de la Suisse pendant le temps des études de leurs enfants et, dès lors, empêchés de faire donner à leurs enfants une formation secondaire en Suisse.

De plus, un examen d'histoire et de géographie de la Suisse est imposé. La note moyenne obtenue à l'étranger doit correspondre à la note exigée en Suisse et aux diverses conditions d'élimination. Les branches prescrites pour le certificat de maturité en Suisse qui n'auraient pas fait partie de l'examen passé à l'étranger doivent être l'objet d'un examen complémentaire.

La commission fédérale de maturité veillera à l'observation de ce règlement et son président signera la reconnaissance officielle des diplômes délivrés à l'étranger qui peuvent être admis. Toutefois, ces certificats ne donnent pas droit, sans autre épreuve, à l'entrée à l'Ecole polytechnique fédérale.

Ces dispositions sont sages ; elles évitent un exclusivisme qui serait odieux dans bien des cas ; elles tendent, d'autre part, à assurer l'équivalence réelle des diplômes. H. S.

La vente à la boule de neige

La « Farm et Road Engineering Co », à Pershore (Angleterre), s'efforce de placer en Suisse des portefeuilles pour billets de banque en utilisant le système de boules de neige.

L'autorité fédérale rappelle que le système de la boule de neige est interdit.

Le comité du parti socialiste proteste

Le comité central du parti socialiste, réuni le 4 février à Berne, a adopté une résolution protestant contre les nouveaux droits de douane sur le thé, le café, le beurre, etc. et contre l'impôt sur le tabac.

HORAIRE INÉDIT

Un nouvel horaire va prochainement être mis à la disposition du public. Il paraîtra pour la première fois dans l'*Expansion économique internationale illustrée de 1933,* éditée par le Bureau d'informations économiques internationales, à Fribourg.

L'ingéniosité de sa conception, nous dit-on, permet une consultation beaucoup plus facile et plus rapide que celle de tout autre ouvrage de ce genre paru jusqu'à nos jours. Ce procédé peut être appliqué à tous les horaires dans tous leurs détails. Les inventeurs de ce nouveau système sont deux jeunes Fribourgeoises, Mlles A. et G. Frey. Ce dispositif, pour lequel il a été pris un brevet d'invention, est déposé sous le No 50536 et il fait donc l'objet d'une protection internationale.

Poste, téléphone, télégraphe

Le compte de 1932 de l'administration des postes, des télégraphes et téléphones accuse un bénéfice net de 8,500,000 fr., soit 1 million de moins que le montant prévu au budget, après versement aux réserves des amortissements et après payement de l'intérêt à 5 % de la dette, qui se montre à 335 millions.

Un nouveau conseiller national socialiste

Le parti socialiste genevois a décidé que l'instituteur Ehrler, qui vient d'être suspendu, sera dédommagé par un siège de conseiller national. M. Rossiaud lui cédera le sien.

ARMÉE SUISSE

Le concours de patrouilles militaires de la 1re division

Bien qu'une quarantaine de patrouilles de valeur fussent inscrites, le comité d'organisation s'est vu dans l'obligation de renvoyer aux 18 et 19 février cette manifestation sportive et militaire, en raison du manque de neige. Le dernier délai d'inscription a été fixé en conséquence à mercredi, 8 février, à 6 heures du soir.

Des Alpes valaisannes et vaudoises, de Sainte-Croix, de La Chaux-de-Fonds, de partout, l'élite des skieurs militaires de la 1re division se prépare à la lutte.

Ils seront plus de 200 à s'affronter, eux, les difficultés du terrain et le temps. Ce sera une grande journée militaire et sportive, qui attirera la foule, le 19 février, à Saint-Cergue.

Nouvelles financières

Baisse des taux hypothécaires

La commission bancaire de la Banque cantonale saint-galloise a décidé de réduire dès le 1er juillet le taux d'intérêt pour les premières hypothèques, pour les prêts et crédits, dépôts de titres hypothécaires, obligations, livrets d'épargne, polices d'assurances ou cautions. La réduction sera d'un quart pour cent. Ainsi, le taux d'intérêt pour les hypothèques de premier rang gagées sur des biens ruraux ou immobiliers sera de 4 %.

Un emprunt zuricois

La municipalité de Zurich propose au conseil communal d'émettre un emprunt de 30 millions, à 4 %, au pair, avec remboursement en vingt ans, destiné à rembourser l'emprunt 4 1/2 % de 15 millions de l'année 1923 venant à expiration le 30 juin, et pour des dépenses réservées aux services industriels de la ville.

PETITE GAZETTE

A propos de milliards

On parle beaucoup de milliards en ce moment. Mais peu de personnes se rendent un compte exact de ce qu'un tel chiffre représente. Voici un exemple particulièrement saisissant : on va célébrer, cette année, le 1900me anniversaire de la mort du Christ. Eh bien ! il ne s'est pas encore écoulé un milliard de minutes depuis la Passion.

En effet, 1900 ans font 603,500 jours ou 14,484,000 heures, c'est-à-dire 869,040,000 minutes. Ajoutons-y, si vous voulez, 460 jours pour les années bissextiles (24 par siècle, plus les années 400, 800, 1200 et 1600), qui nous donnnent 27,600 minutes ; cela ne fait encore que 869,067,600 minutes.

L'éléphant domestique va-t-il disparaître ?

Si nous en croyons un rapport colonial, l'éléphant africain domestique risquerait de disparaître.

On sait les efforts qui ont été faits à ce point de vue par les Belges dans leur colonie du Congo : une ferme de domestication et de dressage de l'éléphant a été créée par eux à Api d'abord, puis transférée à Gangala, dans le district de l'Ouélé-Nepoko. On y a obtenu des résultats tout à fait remarquables, qui ont fait l'admiration de tous les visiteurs de cette station intéressante. Mais ce n'est évidemment pas pour rien que les dirigeants de la ferme de Gangala éduquent les animaux qui leur sont confiés ; ils les vendent aux colons, plus particulièrement aux exploitants forestiers, qui trouvent une aide précieuse dans cette main-d'œuvre d'un genre nouveau.

Cependant, la crise économique a entraîné, sous ce rapport comme sous tant d'autres, de regrettables conséquences ; les colons du Congo belge, les exploitants forestiers, sont dans une situation financière difficile. Ils cherchent à diminuer leurs prix de revient. Or, l'éléphant domestique coûte cher ; d'autre part, il absorbe une énorme quantité de nourriture, et il perd — si l'on peut dire — beaucoup de temps à se nourrir.

Tout cela ne cadre guère avec les économies auxquelles obligent les circonstances présentes. Aussi n'achète-t-on plus d'éléphants domestiques à la ferme de Gangala ; et 57 sujets qu'elle renferme actuellement ne trouvent plus preneur. Dans ces conditions l'administration belge se demande si elle ne va pas fermer ce curieux établissement.

Dix-huit cents francs à l'heure

Il a été créé, au bénéfice du député socialiste savoyard Antonelli, blackboulé en 1932, une chaire d'assurances sociales au Conservatoire français des arts et métiers. Il va sans dire que le besoin de cette nouvelle fonction ne se faisait nullement sentir. Les assurances sociales n'en iront ni mieux ni plus mal.

La République de l'Isère et du Sud-Est a calculé le prix de l'heure de travail du professeur socialiste Antonelli.

Trois ans de cours, à raison de 40 leçons par an, d'une durée d'une heure chacune. C'est-à-dire, pour M. Antonelli, quarante heures de travail par an. Ce n'est plus la semaine de quarante heures, mais l'année de quarante heures.

Pour cela, le député socialiste blackboulé recevra un traitement annuel de 72,000 fr. Or, 72,000 fr. pour quarante heures de travail, ça fait 1800 fr. à l'heure.

Il est vrai que ce sont des heures de nuit, puisque les cours auront lieu, de 20 h. à 21 h. ; mais tout de même !

Après avoir noté que le cas de M. Antonelli n'est pas isolé, la *République de l'Isère* conclut : « Cette curée, cette prise au tas dont les parlementaires de gauche, expulsés de leurs fiefs par le suffrage universel, nous offrent le spectacle assez répugnant, est profondément démoralisante, à l'heure, surtout, où l'on demande aux contribuables, durement rançonnés par le fisc, de consentir à de nouveaux sacrifices. »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

L'odyssée d'un enfant

Un garçon de quatorze ans a été arrêté à Berehovo (Tchéco-Slovaquie). Il a déclaré à la police qu'il était originaire de Haïfa, en Palestine, et qu'il avait été volé, il y a sept ans, par des tziganes arabes. Il dut les suivre jusqu'aux Balkans, où il réussit à s'enfuir. Les autorités israélites de Haïfa ont été priées d'examiner les déclarations de l'enfant et de retrouver ses parents.

Un bateau coule

Hier matin, dimanche, dans le Pas de Calais, le bateau de pêche *Saint-Germain*, monté par huit hommes de la localité d'Etaples, a coulé. Les marins se sont jetés à l'eau alors que le bateau était à 50 m. du quai. Sept d'entre eux se sont noyés ; le huitième a été sauvé.

Une vengeance horrible

A Naples, après une violente querelle pour une affaire d'argent, un certain Pasquale Valentino, avait tué l'enfant de dix ans de son adversaire. Après avoir purgé une peine de cachot de dix ans, le meurtrier remis en liberté s'empressa de se rendre auprès du père de l'enfant assassiné et le tua.

En Belgique, une colline menace de s'effondrer

Un glissement de terrain a été constaté à Couillet, près de Charleroi. Une colline de plusieurs milliers de tonnes menace de s'effondrer sur un groupe de maisons.

La société des tramways de Charleroi, dont une ligne est directement menacée par l'éboulement, a déjà édifié au pied de la colline une espèce de contrefort constitué de sacs de ciment. Mais ce n'est là qu'un palliatif absolument provisoire.

Un paysan croate découvre un nid de vipères

Un paysan de Sanatsi, en Croatie, ayant découvert, dans le creux d'une carrière, un nid de plus de cent vipères engourdies par le froid, parvint à en tuer à coups de bêche quatre-vingt-cinq qui pèsent plus de vingt kilos. Les autres reptiles réveillés se dressèrent alors contre lui.

La municipalité a voté une récompense au chasseur improvisé.

SUISSE

Un Fribourgeois complice d'un vol à Genève

A la suite des aveux faits par l'Espagnol, auteur d'un vol de billets de banque étrangers dans une vitrine d'une agence de voyage de Genève, la police a arrêté un nommé F.-J. B., 31 ans, Fribourgeois, qui avait assisté Soto dans son expédition.

Un charlatan

Sur plainte du Département sanitaire de Bâle-Ville, la justice genevoise a été appelée à s'occuper d'un médecin homéopathe genevois, M. Weber, actuellement fixé à Paris, qui, par l'entremise d'un bureau de Genève, promettait la guérison complète de certaines maladies contre l'envoi d'une somme de 165 fr. suisses. Une descente de police a eu lieu. Le médecin en question avait été radié en 1927 du registre des médecins chirurgiens.

Une inondation à Lucerne

Samedi, une des conduites principales à haute pression, du réservoir de la ville de Lucerne au Gütsch, a sauté. D'énormes masses d'eau se sont déversées dans la Gibraltarstrasse, située en contre-bas, laquelle a été recouverte de 30 cm. de boue et de sable. L'eau se répandit ensuite dans la rue de Bâle et pénétra dans les magasins. La circulation des tramways dut être arrêtée. Il a fallu faire appel aux pompiers pour vider les caves envahies par l'eau. Les dégâts sont importants.

Chute mortelle dans un escalier

A Genève, hier dimanche, en descendant l'escalier de l'immeuble qu'elle occupe comme concierge à la rue du Belvédère, Mme Antoinette Duret, âgé de soixante-dix ans, a fait une chute. Elle a succombé à une fracture du crâne.

Incendie dans un asile

La maison de travail d'Amriswil (Thurgovie) qui héberge environ quatre-vingts jeunes gens dont la capacité de travail est diminuée, a été endommagée par un incendie qui a éclaté dans la nuit de samedi à hier dimanche. L'incendie, dû sans doute au chauffage central, a pris rapidement de l'extension, a atteint le bûcher et le toit des ateliers. Ce bâtiment est en partie détruit. Les dommages subis s'élèvent à environ 80,000 francs. La maison d'habitation est indemne.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Ce que révèle l'enquête sur l'incendie de l' « Atlantique »

Paris, 6 février.

Le *Matin* annonce que la commission d'enquête chargée de rechercher les causes de l'incendie de l'*Atlantique* vient de faire connaître qu'aucune cause autre que la malveillance ne semble pouvoir avoir déterminé la catastrophe. Cela étant, le dossier de l'affaire vient d'être transmis au procureur de la république de Bordeaux.

Le *Matin* ajoute que les éléments qui ont permis à la commission d'enquête d'arriver à cette conclusion sont nombreux et précis. Des membres de l'équipage ont fait connaître qu'ils n'entendaient pas laisser impuni un crime dont divers d'entre eux furent les victimes. Des témoignages formels ont indiqué un commencement de piste. Le commandant de l'*Atlantique* a déclaré, au *Matin*, à ce sujet :

« Je suis d'autant moins surpris que dès le début mon attention a été attirée par une anomalie qui m'a toujours semblée une preuve. Le feu a été découvert simultanément dans les deux cabines contiguës 230 et 232. Chacune de ces deux cabines constituait un immense brasier, mais la cloison communicante était intacte. De toute évidence, il y avait deux foyers. Il paraissait bien osé, sinon absurde, de vouloir attribuer l'origine de ces foyers à un court-circuit. Dans l'une des cabines se trouvait entreposés des matelas et c'est dans cette cabine que l'on a découvert un récipient suspect. » D'autres constatations, pour le moins troublantes, ont été faites plus tard. Je ne suis pas en mesure, a dit le commandant du navire sinistré, de dire toutefois jusqu'à quel point, elles ont retenu l'attention de la commission d'enquête. »

Les événements d'Allemagne vus d'Angleterre

Londres, 6 février.

La presse anglaise d'hier dimanche ne dissimule pas les graves inquiétudes qu'inspire à l'opinion britannique l'évolution de la situation politique en Allemagne.

On considère que les nouvelles élections qui vont avoir lieu dans le Reich auront une grande importance, parce qu'elles décideront du sort de « l'expérience Hitler ». On refuse de se laisser aller à la panique au sujet des événements d'Allemagne, mais on les suit de très près et toute trace de sympathie pour le mouvement hitlérien a disparu des esprits anglais.

M. Wickham Steed, dans le *Sunday Times*, aussi bien que M. Garvin, dans l'*Observer*, se demandent si Hitler est actuellement prisonnier de M. von Papen et de ses autres ennemis, ou bien si c'est lui qui les tient en cage.

M. Steed, commentant le message du 1er janvier adressé par Hitler à ses partisans, où il annonçait qu'il avait « déraciné l'âge libéral », déclare :

« L'intolérance armée va remplacer un âge libéral déraciné ! Cette recette est familière en Russie soviétique et dans l'Italie fasciste. Quoi que des bolchévistes puissent penser des attaques de Hitler contre le communisme, les fascistes italiens ont salué avec joie son arrivée à la chancellerie d'empire, car les relations entre eux et les nazis sont étroites et Mussolini est l'idéal de Hitler. Si Mussolini a gagné l'admiration du monde, pourquoi pas Hitler aussi ? »

M. Steed marque les rapports qui ont existé entre le Duce et Hitler, le premier poussant le second à prendre le pouvoir dès qu'il le pourrait :

« Maintenant, poursuit M. Steed, si le président von Hindenburg croit qu'il vaut mieux avoir l'ennemi dans la citadelle, Hitler lui-même peut penser qu'il vaut mieux pour lui être dans la citadelle. La lutte entre le vieux feld-maréchal prussien et l'ancien peintre en bâtiment autrichien vaudra la peine d'être suivie de près, et pas en Allemagne seulement. Si l'élection de mars est en faveur de Hitler, celui-ci pourrait espérer « amener un grand coup » ; les circonstances en Europe centrale et balkanique paraissent assez propices pour cela. »

M. Steed conclut :

« Il serait bon, pour la France et pour l'Angleterre surtout, de ne pas oublier une vérité : c'est que l'Allemagne, toujours impressionnée par l'opinion étrangère et qui y est plus susceptible aujourd'hui que jamais, s'abstiendra probablement de desseins désastreux pour la paix européenne si elle ne reçoit du dehors aucun encouragement à la poursuivre. »

L'*Observer* est d'avis que la reconnaissance du droit de l'Allemagne à l'égalité va être suivie fatalement d'une réalisation prochaine de son égalité en effectifs et en armements et il se montre inquiet des campagnes que le nouveau gouvernement de Berlin paraît encourager non seulement contre la Pologne et la France, mais contre l'Angleterre.

Sans doute, il fallait la maladresse d'un Hugenberg avec ses films relatifs à la campagne sous-marine pendant la guerre pour éveiller ainsi les susceptibilités d'un organe britannique qui, sans cela, ne se serait pas alarmé outre mesure de la marche de l'Allemagne vers la dictature. Aussi le journal de M. Garvin conclut-il en rappelant la distinction bismarckienne entre la « politique de sentiment » et la « politique réaliste » et en invitant Hitler et ses amis à opter pour la seconde. Il reconnaît en même temps que, dans l'état de choses actuel, il n'y a guère de chances pour le désarmement :

« Le chancelier Hitler, dit M. Garvin, a déclaré sa modération. Nous n'en doutons pas un seul instant : tous les gouvernements déclarent la même chose. Ils n'en viennent aux coups que pour savoir ce que veut dire la modération. Le capitaine Gœring, un des principaux lieutenants de Hitler, a décrit les scènes qui se sont déroulées à Berlin lundi soir comme la démonstration la plus magnifique de l'âme allemande depuis 1914. Le chef des « nazis » lui-même rappelle 1919 en des termes qui ressemblent à des appels enflammés contre les anciens alliés, et surtout contre la France.

« Un des films de Hugenberg, que l'on tourne actuellement, met en opposition la perfidie britannique et l'esprit chevaleresque allemand dans la campagne sous-marine. Ce n'est pas là le moyen d'encourager soit la revision des traités, soit le désarmement. Ce n'est pas là le moyen d'assister les buts de la diplomatie allemande. Ce n'est pas la méthode bismarckienne, c'est la méthode de Guillaume. Et, aujourd'hui comme par le passé, elle n'aboutira pas conformément aux plans. »

Le Japon contre la Chine

Londres, 6 février.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Moukden se dit en mesure d'annoncer que la campagne du Jehol a déjà commencé. Les colones japonaises, écrit-il, traversent, actuelleemnt, les défilés donnant accès à cette province. D'après les plans de l'état-major nippon, la capitale et les principaux points stratégiques du Jehol devront être aux mains des Japonais, à la date du 20 février.

Les anciens combattants français

Paris, 6 février.

On mande de Périgueux au *Matin* que dix mille anciens combattants se sont réunis, hier dimanche, au chef-lieu de la Dordogne pour protester contre les restrictions envisagées à leur égard dans une résolution votée à l'unanimité. Les anciens combattants affirment leur volonté de ne pas laisser porter atteinte à leurs droits légitimes.

Grève menaçante en Espagne

Oviédo, 6 février.

(Havas.) — Les efforts du gouverneur général n'ont pas amené les dirigeants du syndicat minier des Asturies à renoncer à la grève générale, décidée pour aujourd'hui lundi. On prévoit qu'elle sera complète et englobera trente mille personnes, si l'on ajoute aux 26,000 mineurs, les ouvriers métallurgiques de la Felguera. Le syndicat minier engage, cependant, ses adhérents à ne pas se laisser entraîner par les agitateurs extrémistes qui ont organisé une semaine d'agitation sociale qui doit commencer aujourd'hui. On craint des actes de sabotage, car sept cents cartouches de dynamite ont été volées dans une poudrière. Les ouvriers employés à la construction d'une digue dans le port de Navia ont décidé d'entrer également en grève aujourd'hui lundi.

La grève des cheminots de l'Irlande du nord

Dublin, 6 février.

(Reuter.) — En raison de la grève des cheminots, la compagnie du nord a décidé de fermer ses services et de licencier tous les employés y compris ceux qui ne se sont pas joints à la grève. Le haut personnel et les membres de l'association des employés de chemins de fer recevront un mois de préavis. Si la grève est finie avant cette date, les congés sont annulés automatiquement.

Les communistes en Roumanie

Bucarest, 6 février.

(Havas.) — On mande de Cluj que, au cours d'une réunion du parti socialiste, une bande de communistes ont fait irruption dans la salle et ont attaqué les personnes présentes à coups de bâtons. La police est intervenue et a arrêté une trentaine de communistes.

Tué d'un coup de revolver

Mannheim, 6 février.

(Wolff.) — Une dispute ayant éclaté au retour d'un bal, un agent de police intervint dans la dispute, mais il fut attaqué. Il tira un coup de revolver et tua un jeune homme de 23 ans.

Grand incendie en Belgique

Bruxelles, 6 février.

(Hvas.) — Un incendie qui a éclaté hier dimanche, à Saint-Hubert, une petite ville de 3450 habitants dans les Ardennes belges, a pris les proportions d'un véritable désastre. Le feu s'est déclaré vers 3 heures de l'après-midi dans un salon de coiffure. Bien que combattu aussitôt, il a gagné successivement une pâtisserie, une librairie, un magasin de confections ; bientôt, toute une partie du quartier commerçant fut la proie des flammes.

Les sauterelles en Argentine

Buenos-Ayres, 6 février.

(Havas.) — On annonce de Cordoba que les sauterelles ont détruit la majeure partie des récoltes dans la province de Cordoba.

CHANGES A VUE

Le 6 février, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 13	20 33
Londres (1 livre sterling)	17 57	17 67
Allemagne (100 marcs or)	122 90	123 40
Italie (100 lires)	26 40	26 60
Autriche (100 schillings)	— —	— —
Prague (100 couronnes)	15 25	15 45
New-York (1 dollar)	5 16	5 20
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belg.)	71 90	72 30
Madrid (100 pesetas)	42 20	42 70
Amsterdam (100 florins)	208 —	208 50
Budapest 1(00 pengö)	— —	— —

SUISSE

Les radicaux saint-gallois

Saint-Gall, 6 février.

Le comité du parti radical du canton de Saint-Gall a établi la liste suivante de personnalités susceptibles d'occuper le siège laissé vacant au gouvernement par la démission du landammann Riegg : MM. Graf, conseiller municipal, Otto Gremiuger, médecin de district, Ernest Gross, député et Jean Millet, ingénieur et conseiller communal, tous quatre à Saint-Gall.

Ces candidats, placés dans l'ordre alphabétique, seront soumis au choix de l'assemblée des délégués qui se tiendra le 18 février.

Le déficit communal lucernois

Lucerne, 6 février.

Les électeurs de la ville de Lucerne ont voté hier dimanche par 1670 oui contre 217 non le projet de budget de 1933, qui prévoit un déficit de 763,203 fr. sur un total de dépenses de 10,017,468 fr. et par 1580 voix contre 308 l'augmentation de l'impôt communal.

FRIBOURG

Un nouvel accroc radiophonique

L'administration du téléphone nous écrit :

Hier, une interruption s'est produite, de 18 h. 28 à 18 h. 47, sur la télédiffusion transmise par le circuit musical dans les câbles entre Fribourg et Lausanne. Ce circuit passe par Berne en empruntant le nouveau câble Fribourg-Berne. L'interruption provenait d'un fusible fondu à Berne.

Par malheur, ce défaut, absolument fortuit, a de nouveau dérangé de 18 h. 30 à 18 h. 47 une conférence de son Excellence Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Le même défaut a, en outre, affecté la fin du concert de la société de chant *La Mutuelle*, transmis de Fribourg à la station émettrice de Sottens.

L'Administration des téléphones prie le public de bien vouloir l'excuser de ce contretemps absolument involontaire.

SOMMAIRES DES REVUES

La vie intellectuelle ; 10 janvier. Sommes-nous chrétiens ? Le grand scandale d'aujourd'hui : Christianus. — Le témoignage d'une vie chrétienne : G. Rabeau. Liturgies orientales. Leur légitimité ; leur richesse : A.-M. C. — L'Eglise à la fin du Ier siècle. Fraîcheur et lumière des origines : M. M. Feret, O. P. — Le nouveau siège de l'université catholique de Milan. — Le mouvement antireligieux en Russie des Soviets. — Job : Henri Ghéon. — Max Jacob chez les bourgeois : Jacques Madaule. — Cagliostro et les fumées du XVIIIme siècle : André George. — Quelques livres : M. Borderie. — Les méfaits maritimes du libéralisme économique. — Croquis de la Bretagne maritime. — Surmenage : Dr René Biot. — Tribunal pour enfants : J. Ancelet-Hustache. — Le corps d'élite du bolchévisme : Bezimya. — Pour l'éducation politique des Français : E. Duthoit. — L'œuvre de reconstruction économique et sociale : Hilckman. — L'idée et le réel : R. G. — Réponses à l'enquête sur l'enseignement religieux. — Administration : Les Editions du Cerf, Juvisy (Seine-et-Oise).

Revue des Deux Mondes ; 15, rue de l'Université, Paris. 1er février. — Le Mont des anges : Henry Bordeaux. — La Pologne d'aujourd'hui : Robert de Traz. — Le *Petit cahier*, publié par la comtesse de Durfort : Chateaubriand. — La propagande soviétique antireligieuse. I. : Mgr Michel d'Herbigny. — Le roman d'un philosophe. Clotilde de Vaux et Auguste Comte : André Thérive. — Les agriculteurs et l'Etat : Raymond Gayoty. — Marat avant 1789. L'apprentissage d'un révolutionnaire : Gérard Walter. — En pénitence : Claude Eylan. — Après l'incendie de l'*Atlantique* : René La Bruyère. — Revue dramatique, *Monsieur de Pourceaugnac* : René Doumic. — Chronique de la quinzaine. Histoire politique : René Pinon.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

6 février

BAROMÈTRE

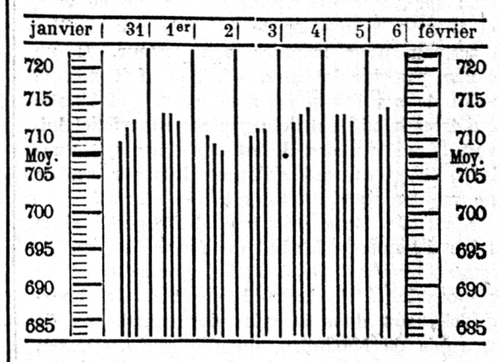

THERMOMÈTRE

janvier	31	1er	2	3	4	5	6	février
7 h. m.	4	—1	8	6	9	9	6	7 h. m.
11 h. m.	5	2	10	7	9	13	8	11 h. m.
7 h. soir	4	4	7	7	9	12		7 h. soir

Le vrai visage de la France peint par René Bazin

« La terre de France avec ses paysages familiers et les honnêtes gens qui la travaillent, le clocher en sentinelle pour la garder, la lampe du sanctuaire à l'intérieur, voilà bien, ce me semble, l'image de ce que vous aimez... »

Ainsi Henry Bordeaux caractérisait l'œuvre de René Bazin quand, au nom de l'Académie, il vint s'associer à son jubilé. Et René Doumic :

« Vous aimez d'abord la terre de France, qui ne doit pas mourir... Vous savez tout ce qui se dépense au jour le jour de labeur et de vertu dans le sol de chez nous. Vous savez tout ce qui peut tenir de délicatesse et de grandeur dans l'âme des simples. Vous n'êtes pas de ceux qui se font un jeu et un profit de dénigrer leurs compatriotes... »

On sait assez que le cas est assez rare, d'un écrivain de talent qui ne doit rien au scandale et dont l'œuvre reste pure et honnête et peut être lue par tout le monde. Mais on ne sait pas assez que cette œuvre considérable a obtenu le plus franc succès, qu'elle a été beaucoup lue, qu'elle l'est encore. On ne le sait pas à l'étranger, pas assez en tous cas. La France n'a pas le visage que lui ont donné nombre d'écrivains sans respect des autres et d'eux-mêmes. La terre de France n'est pas celle qu'a cru voir Zola, le peuple de France n'est pas celui que peignent chaque jour de nouveaux livres à succès et qui ne sont, la plupart du temps, que de maladroites caricatures.

J'ai relu cet hiver toute l'œuvre de Bazin, lentement, la plume à la main. J'ai mis de côté les sept ou huit romans qui sont ses chefs-d'œuvre et j'affirme, pour connaître la province française où j'ai vécu et où je vis, que voilà la vraie peinture du visage de la France.

On sait assez que les étrangers jugent la France d'après Paris. Que dis-je ? D'après Montmartre et d'après Montparnasse, ces deux îlots d'étrangers en plein Paris. C'est comme si l'on voulait juger de la valeur d'un homme d'après la grosseur de son nez ou la couleur de ses yeux. Les boîtes de nuit de Montmartre et les cafés dits littéraires de Montparnasse n'intéressent en rien les Français. Je vais plus loin. Si vous voulez connaître la France, parcourez-la, voyez l'Anjou et la Vendée, le pays basque et la Bretagne, la Bourgogne et la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, le Nord et les Landes, le Massif central et la Provence, que sais-je encore ?

René Bazin peut vous dispenser de faire le voyage. Il s'est donné la joie de peindre la Province de France, avec vérité toujours, avec sympathie sans doute. Mais nos paysans, nos ouvriers, nos curés de campagne, nos bourgeois, sont tels qu'il les a vus.

On a célébré son souci de la documentation. Chacun de ses volumes représente une somme de préparation considérable. René Bazin allait sur place, après avoir préparé son voyage. Il séjournait dans le pays qu'il voulait décrire, il se faisait conduire dans les familles les plus représentatives de l'endroit, il y devenait un ami, y recevait des confidences, il entrait dans l'âme du pays.

Sans doute certaines régions avaient ses préférences, et d'abord son Anjou natal. Tout le pays qui l'entoure aussi, ce pays de l'ouest, de la Bretagne à la Vendée et aux Landes. Mais il n'aimait pas moins les pays ouvriers du Nord qu'il a dépeints dans le *Roi des Archers ;* les bûcherons syndiqués de la Nièvre, dans *Le blé qui lève ;* l'Alsace dans *Les Oberlé* et les *Nouveaux Oberlé,* tant d'autres encore...

René Bazin savait que la grande fortune de la France, c'est sa terre, la base de toute richesse et de toute stabilité. Il lui a élevé un monument qui n'a son pareil chez aucun autre écrivain. C'est elle qu'il célèbre dans son abandon et sa résurection avec *La terre qui meurt, Le blé qui lève,* la *Closerie de Champdolent ;* le paysan qui la sert, qui reste fidèle à sa tâche en défendant le champ des aïeux, René Bazin l'a vu vivre, longuement, patiemment, avec amour. Et il le décrit minutieusement, reproduit son langage sentencieux, ses phrases brèves et pleines de sens, s'efforce enfin à exprimer son âme.

D'autres que Bazin ont voulu peindre la province, Balzac, Flaubert, Maupassant, pour ne citer que les plus grands. Ils n'en ont donné qu'une image incomplète et injuste. Pourquoi ? Sans doute parce qu'ils manquaient de « cet amour fraternel, ce respect de la vie humaine », que Bazin possède à un si haut point.

Mais, me direz-vous, René Bazin a aimé le peuple de France, c'est entendu. Ne l'a-t-il point flatté, déformé, en l'améliorant, suivant son intime désir ? Non, René Bazin est un trop sûr observateur pour n'avoir pas su voir, et il a une trop haute idée de son métier d'écrivain pour tromper son lecteur. Il ne cache pas les laideurs, s'il n'en fait pas le sujet de ses livres. Sous la gangue matérielle qui trompe souvent l'observateur superficiel, lui, voit l'âme toujours. Il est des âmes qui tombent, il en est qui s'élèvent. L'erreur est de ne montrer que les unes ou les autres.

Lisez *De toute son âme* et dites-moi si le frère d'Henriette Madiot est flatté. Veut-on un autre exemple ? René Bazin montre toute la responsabilité de la noblesse et de la bourgeoisie, soit dans la crise des campagnes (le marquis de Meximieu, du *Blé qui lève),* soit dans la question sociale (le patron de Madiot dans *De toute son âme).* Même parmi les petits de la terre, il voit les faiblesses et les erreurs : le fils des Noëllet, par ambition, a fait croire à son frère qu'il avait la vocation du prêtre ; les bûcherons du *Blé qui lève* n'ont pas que des qualités, loin de là. Même l'abbé Ronbiaux, du même livre, commence par avoir peur de son devoir et René Bazin, qui exaltera son courage, ne craint pas de nous montrer d'abord sa lâcheté, ou, si l'on veut, sa pusillanimité.

Seulement, René Bazin veut que le peuple soit heureux d'être le peuple. Sans le savoir peut-être, il est de l'avis de Lamartine qui écrivait des *Misérables* de Victor Hugo : « C'est un livre qui fera beaucoup de mal au peuple en le dégoûtant d'être peuple. » Il sait toutes les grandeurs de ce peuple, toutes ses faiblesses aussi. Il veut lui apporter les consolations de la religion qu'il semble trop souvent mépriser, il veut lui faire voir les bienfaits de sa vie rurale, lui donner l'amour de la petite patrie et de la grande, le culte de la morale, de la générosité, de la courtoisie, de la noblesse, de tout ce qui a fait, autrefois, la beauté et la douceur de la France.

Pourquoi lui reprocher sa fraîcheur angevine, exquise et vraie ? Il ne déclame pas comme George Sand, il ne salit pas comme Zola. Il remet seulement les humbles à leur place, misérable quelquefois, haute et noble souvent. C'est que pour peindre une âme, il la faut comprendre, car on ne la peint que par le dedans. René Bazin était provincial par sa naissance, par ses ancêtres, par ses goûts. Ce n'est pas en vain que son grand-père courut le marais vendéen comme lieutenant de Stofflet et fit la « grande guerre » des Chouans. Lui, n'a pas de plus grand plaisir que la chasse, les longues randonnées dans la campagne, au cours desquelles il note ce qu'il appelle ses « trouvailles » sur de petits morceaux de papier, voire sur des boîtes d'allumettes.

Enfin, il n'a pas voulu méconnaître l'essentiel de l'homme. Mauriac l'a noté excellemment : « René Bazin, dit-il, a mérité de voir ce que les plus grands n'ont pas vu : l'action de la grâce dans le monde. » Il est ainsi « plus réaliste, plus naturaliste que Flaubert, Maupassant et Zola, parce qu'il a dépassé la surface des êtres ». « Pour lui, le drame de la créature n'a pas tenu tout entier dans le conflit des instincts. »

Qu'un écrivain de cette valeur et de cette qualité ait limité son talent à peindre le visage de son pays, c'est une heureuse chance pour la France. Trop d'écrivains de chez nous la présentent à l'étranger sous des traits mensongers. René Bazin l'offre à l'amitié du monde dans sa vraie noblesse... Que ceux qui veulent nous connaître n'aillent pas ailleurs nous chercher.

Abel Moreau.

Publications nouvelles

Saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge, étude théologique, par S. Em. le cardinal Lépicier. Un volume in-8° écu de 328 pages ; 20 fr. — P. Lethielleux, éditeur, 19, rue Cassette, Paris (VIme).

Par ce volume, l'éminent auteur a voulu rendre accessibles, même aux laïques, les fruits de ses études déjà publiés en un volume latin sur saint Joseph. Ce n'est point là, comme il le fait remarquer, une simple traduction, mais une libre reproduction du texte original dont il donne substantiellement le contenu sous une forme belle et synthétique.

Le volume considère le grand Patriarche d'abord dans ses rapports avec Dieu ; puis dans ses privilèges et ses vertus, et enfin dans ses relations avec l'Eglise catholique. Dans ce traité, l'auteur s'est gardé de deux écueils auxquels se sont heurtés certains auteurs qui ont traité ce sujet : d'une part, un zèle aveugle qui ne se fait pas scrupule d'accorder à l'époux de Marie tout ce qui peut servir à le glorifier, bien que ne reposant sur aucun fondement théologique ; d'autre part, l'excessive rigueur de ceux qui n'osent pas proclamer les grands privilèges du glorieux Patriarche.

S'appuyant sur l'Ecriture, sur les témoignages des SS. Pères et sur la raison théologique, l'éminent auteur a réussi à tracer une figure aimable et douce, grande et lumineuse, humble et puissante. *Osservatore Romano.*

L'*Agenda de la maîtresse de maison,* livre de ménage et de comptes, conseils utiles, recettes et renseignements à l'usage de la ménagère. — 24me année. — Edition soignée sous jolie couverture en deux tons. — 62 pages de texte, tableaux, et hors-texte en couleurs. — Format 22×27 cm. — Prix : 1 fr. 50. — Rédaction : Mme Marianne Muret. — Edition : Imprimerie E. Ruckstuhl-Bonanomi, Lausanne.

Ce livre n'est pas un aride registre comptable ; tout au contraire c'est un recueil excessivement complet, sur tout ce qui touche à l'activité ménagère. Des tableaux mensuels bien compris permettent une notation précise mais simple des dépenses.

A PROPOS DE PUBLICITÉ

Quelques journaux suisses ont publié récemment une information faisant allusion à la publicité dans la presse, dont l'efficacité a été reconnue par le congrès de l'Association américaine des chefs d'entreprises comme nettement supérieure et préférable à toute autre forme de réclame. Cette constatation mérite d'être relevée et doit retenir l'attention des milieux de la production suisse.

On se plaint généralement chez nous de l'impossibilité où se trouvent la plupart de nos industries de lutter à armes égales contre l'énorme publicité de la concurrence étrangère. Il est certain que, dans leur majorité, des entreprises industrielles de la Suisse ne disposent pas des capitaux nécessaires pour faire valoir, par une réclame intensive, l'excellence de leurs produits.

Chacun connaît sans doute la réputation de qualité du travail suisse, mais encore faut-il en rappeler constamment le souvenir, si l'on veut éviter que la production étrangère ne s'impose à l'esprit par les mille voix de la grande réclame.

A maintes reprises, l'Association de propagande « Semaine suisse » s'est rendu compte de la difficulté qu'éprouvent les maisons suisses à entreprendre une publicité qui retienne l'attention des acheteurs ; c'est pourquoi son service de presse est si fort apprécié des intéressés qui se sentent ainsi soutenus, sinon en particulier, du moins d'une manière générale.

Or, il est certain que la Suisse est l'un des pays où sont répandues avec le maximum de profusion les publications-réclame de toutes sortes, périodiques publicitaires, feuilles d'annonces, prospectus, organes d'entreprises commerciales, les uns paraissant régulièrement, les autres, morts à peine nés et renaissant de leurs cendres sous une autre forme.

Il est indiscutable qu'il se perd ainsi des sommes énormes dont le total, s'il pouvait s'établir avec précision, dépasserait ce qu'on peut imaginer.

Il n'est pas de semaine qui ne voie se créer un imprimé nouveau pour lequel des acquisiteurs d'annonces tentent de drainer partout les fonds nécessaires. Combien sont superflus ? Presque tous, peut-on affirmer, et ce sont d'effarantes quantités de telles feuilles qui vont encombrer les corbeilles à papier des bureaux d'affaires, ou servir à alimenter le feu des fourneaux de ménage ou de chauffage. Quelle efficacité attendre de tels efforts ? Qui prend la peine de lire ces publications ou même de les parcourir ? L'acheteur, quel qu'il soit, et le grand public surtout, est las de tant de paperasses.

Ne voit-on pas déjà, dans de nombreuses maisons, une caisse à papier installée sous les boîtes aux lettres pour que les locataires, justement impatientés et désintéressés, puissent se débarrasser aussitôt des imprimés qui noient leur correspondance. C'est là un signe d'une saturation telle qu'il semble bien que l'argent dépensé pour cette forme de publicité le soit en pure perte ou que les résultats ne soient pas en proportion.

C'est pourquoi la constatation faite aux Etats-Unis doit revêtir une valeur particulière aux yeux des producteurs suisses dont l'effort publicitaire se portera avec avantage sur la presse quotidienne. Si le tarif des annonces est relativement coûteux, les chances d'atteindre le consommateur sont infiniment plus nombreuses ; un journal intéresse son lecteur par ses nouvelles d'actualité, ses articles de fond, ses critiques, ses informations ; il est feuilleté, lu par plusieurs personnes d'une même famille, repris aux instants de loisir.

Toute la vie que contient un quotidien, qu'il soit local ou à grand tirage, est en quelque sorte communiquée à ses annonces qui revêtent ainsi un précieux aspect d'opportunité.

Il faut remarquer enfin qu'un journal s'achète, se paye au numéro ou à l'abonnement et que, par un réflexe bien humain, celui qui le possède cherche à en tirer le plus de renseignements possible. C'est là un gros atout que les publications gratuites ne possèdent pas et avec lequel il faut compter.

Le retour à la publicité dans la presse est un problème à étudier de près par tous ceux, nombreux en Suisse, qui sont à la tête de maisons dont la production a peine à combattre une concurrence étrangère appuyée par une intense réclame. Là où les dizaines de mille francs manquent pour l'édition de publications nouvelles ou de prospectus coûteux, quelques miliers de francs trouveront un emploi judicieux dans les pages d'annonces de nos journaux ; et de même dans l'ordre des centaines de francs.

Par ailleurs, les bénéfices qu'en retirera la presse suisse ne pourront que contribuer à assurer son indépendance et son impartialité en améliorant la position des journalistes, dont le plus souvent on apprécie trop peu le rôle de premier plan pour le bien général du pays.

LES SPORTS

Le football suisse

Hier dimanche, se sont disputés les quarts de finale de la coupe suisse de football. Les quatre matches ont été tous suivis par une assistance nombreuse. Il y avait ainsi 7000 spectateurs à Lausanne ; 6000, à Bâle. Les quatre parties se sont terminées par la victoire des clubs locaux.

Lausanne-Sports a largement battu Urania-Genève, par 6 buts à 1 ; Young-Boys (Berne), Etoile-Carouge, 4 à 2 ; Grasshoppers, Zurich, 5 à 0 ; Bâle, Lugano, 4 à 2.

Pour le championnat, en seconde ligue, en Suisse centrale, Granges II a battu Fribourg, 2 à 1 ; Nidau, Sylva-Sports, 10 à 1 ; Cercle des sports de Bienne, Chaux-de-Fonds II, 3 à 2.

En partie d'entraînement, Servette a battu Bienne, 4 à 2 ; Chaux-de-Fonds, Racing-Lausanne, 7 à 2 ; Young-Fellows, Soleure, 7 à 1.

* * *

L'introduction du professionnalisme (c'est-à-dire du joueur payé) dans le football suisse ayant placé les clubs de ligue nationale dans une situation financière difficile, il a fallu multiplier le nombre des matches, ce qui, du même coup, devait multiplier, pensait-on, les occasions de recettes.

C'est pourquoi on a créé le challenge national, qui est un sous-championnat, dont le vainqueur n'obtient pas les lauriers du championnat ni ceux de la coupe, et dont les vaincus ne risquent pas de perdre leur place au profit de clubs de la série inférieure. D'où le peu d'intérêt de la compétition, qui se traduit par un public restreint et, finalement, déficit accru pour les clubs, obligés de faire de longs et coûteux voyages.

Aussi parle-t-on de supprimer, l'an prochain, ce malheureux challenge. Il y aurait lieu de prévoir alors un seul et unique classement, comprenant les douze à quatorze meilleurs clubs de Suisse. De cette manière, l'intérêt serait constant et nous ne connaîtrions plus, au milieu de la saison, un désintéressement du public pour une série de parties jugées de second ordre.

Nous croyons que cette solution serait préférable à celle qui a été adoptée au cours de cette saison, et qui imposait aux clubs leur participation à trois compétitions : le championnat, la coupe de Suisse et le challenge, d'autant plus que maintes équipes ne se présentent, pour les rencontres du challenge, qu'avec des équipes très souvent incomplètes, ce qui est un signe du peu d'attrait que constitue ce championnat nouveau. Par contre, le championnat et la coupe de Suisse sont des compétitions faites pour intéresser vivement les milieux sportifs.

La fin des Jeux d'hiver universitaires

Voici les résultats du concours de ski, qui a eu lieu vendredi, à Bardonèche (Piémont) :

Saut : 1. Sakshang (Norvège), 215,6 points ; 2. Holzner (Italie), 191,4 points.

Epreuve combinée (saut et fond) : 1. Sakshang, 458,6 points ; 2. Holzner, 431,4.

Concours d'estafettes (25 km.) : 1. Italie *A ;* 2. Italie *B ;* 3. France.

Aucun concurrent suisse n'a participé aux épreuves de ski de cette journée.

Les Jeux universitaires de Bardonèche se sont terminés samedi, sous la pluie.

Les résultats du dernier jour sont les suivants :

Concours de saut : 1. Sakshang, Norvège, 215,6 p. ; 2. Holzner, Italie, 191,4 ; 3. Masoero, Italie.

Course combinée fond et saut : 1. Sakshang, Norvège, 458,6 p. ; 2. Holzner, Italie, 431,4 ; 3. Vaclavie, Tchéco-Slovaquie, 377, 8.

Classement des nations : 1. Italie, 91 points ; 2. France, 35 p. ; 3. Hongrie, 20,5 p. ; 4. Norvège, 17 p. ; 5. Suisse et Roumanie, 14 p.

Les Jeux universitaires de Lausanne

Les Jeux d'hiver de l'université de Lausanne, ouverts aux étudiants et étudiantes des autres universités de Suisse romande, auront lieu à Caux-sur-Montreux, les 11 et 12 février.

Le programme prévoit des épreuves de ski, de luge, de bobsleigh et de patinage artistique.

Le dégel à Chamonix

Les championnats du monde de bobs à quatre, qui devaient être disputés hier, dimanche, à Chamonix, ont été renvoyés par suite du dégel.

Victoire suisse à Paris

Le résultat du 9me critérium international de course cyclo-pédestre, disputé hier, dimanche, près de Paris, sur un itinéraire de 20 km. partant du Mont-Valérien et y revenant après un difficile parcours, a été une grosse surprise dans les milieux sportifs parisiens. En effet, au classement par nations, la Suisse a remporté une victoire aussi brillante qu'inattendue, puisqu'on s'accordait à circonscrire la lutte entre Français et Belges. D'autre part, au classement individuel, où l'on voyait toujours depuis 1926, un Français victorieux, c'est le Belge Maes qui s'est classé premier (48 m. 44 sec.) ; 2. Bossard (Suisse), 48 m. 44,4 sec. ; 3. Blattmann (Suisse) ; 5. Jæger (Suisse) ; 14. Bossi (Suisse).

Voici le classement des équipes : 1. Suisse, 10 points ; 2. Luxembourg, 19 p. ; 3. Belgique, 21 p. ; 4. France, 29 p.

La coupe Davis de tennis

Le tirage au sort de la coupe Davis de tennis, si favorable à la Suisse, l'an dernier, lui est nettement contraire cette année : dispensée du premier tour, elle se heurtera directement, au second, à l'Afrique du sud, qui, en 1927, lui avait infligé une sévère défaite par 5 à 0.

Il est vrai que, depuis lors, notre équipe s'est beaucoup améliorée, puisque, en 1932, elle n'a été battue qu'au troisième tour, de justesse, par l'Italie. Mais la tâche de cette année sera dure ; la rencontre aura lieu en Suisse, au plus tard à la fin de mai.

Les Jeux olympiques de 1936

On sait que l'organisation des Jeux olympiques de 1936 a été confiée à l'Allemagne. Ils seront disputés à Berlin, dans le « Stadion » qui avait été prévu pour les Jeux de 1916, que la guerre empêcha. Ce stade sera transformé de la façon suivante :

Sur la pelouse, il y aura le terrain de football (70 m. sur 105 m.). Autour de ce terrain, il y aura la piste de course à pied qui aura 400 m. au tour. La piste pour les 100 m. et 110 m. haies aura une largeur de 10 m.

Le bassin de natation, qui se trouvait à l'intérieur du Stadion, sera enlevé et placé à côté du Stadion même, avec 5000 places assises et 5000 places debout. La longueur du bassin sera de 50 m. et sa largeur de 20 m.

Au Stadion même, la tribune actuelle sera couverte et comportera 13,000 places assises. En face de cette tribune principale, dans laquelle les deux dernières rangées seront réservées pour 1000 places de journalistes, il y aura, là où se trouve le bassin de natation, une seconde tribune, non couverte, avec 12,000 places assises. Avec les places debout, qui seront de 54,000, le Stadion pourra donc contenir environ 80,000 spectateurs.

AUTOMOBILISME

Automobile et finances publiques

La *Revue-Automobile* a publié une statistique d'où il ressort que l'automobile a rapporté aux caisses publiques suisses, en 1932, la somme de près de 94 millions. De son côté, le tourisme automobile international a apporté au pays 72,5 millions.

Les routes de montagne

Le changement de temps, intervenu au début de la semaine dernière et causé par le fœhn, a amené la pluie sur le plateau suisse, dans le Jura et les Préalpes. Sur le versant sud des Alpes, dans les Grisons et dans une partie du Valais, on signale de nouvelles chutes de neige. Les routes du plateau suisse sont de nouveau libres de neige. Sur les routes plus élevées, la circulation est rendue difficile par la neige mouillée et glissante. Il est prudent de se munir de chaînes.

LES GRANDS PAQUEBOTS

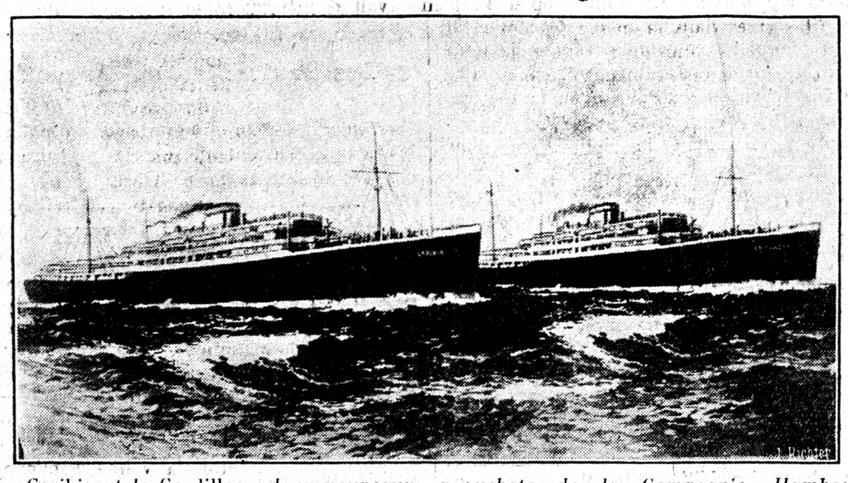

Le Caribia *et le* Cordillera, *deux nouveaux paquebots de la Compagnie Hambourg-Amérique, destinés au trafic avec l'Amérique du sud. Ils jaugent 16,400 tonnes, chacun et sont mus par des moteurs de 10,000 chevaux-vapeur.*

Echos de partout

LA POSTE ANGLAISE

Sherlock Holmès, le célèbre détective de fiction, créé par l'écrivain britannique Conan Doyle, habite dans Baker Street, à Londres.

C'est là, s'il faut en croire les romans de Conan Doyle, que viennent le retrouver ses clients et son ami et collaborateur, le docteur Watson.

Un journaliste français, M. Joseph-Renaud, pour voir si la popularité du fameux détective dure encore en Angleterre, s'est amusé récemment à adresser de cette façon une lettre à une personne de ses amis qui habite dans Baker Street :

« Miss Compton
« Même rue que Sherlock Holmès
Londres ».

Or, la lettre fut distribuée par le premier courrier du lendemain matin.

Sherlock Holmès est un personnage bien vivant en Angleterre. Et la poste anglaise est une personne très consciencieuse.

POUR RÉPRIMER LES ÉMEUTES

Il paraît que la garde nationale américaine vient de créer des escouades spéciales chargées de réprimer les émeutes. Ces escouades n'auront ni fusils ni mitrailleuses. Elles lanceront sur les citoyens en révolte des gaz lacrymogènes.

En Angleterre, on se passionne pour cette nouvelle méthode humanitaire et il est fortement question de s'en servir dans l'Inde, surtout pour calmer les Hindous et les Musulmans sujets à des explosions périodiques de passion politique. Faire pleurer ses adversaires au lieu de les tuer, c'est un progrès social.

Mais pourquoi ne pas employer des gaz hilarants ? Ce serait encore plus beau. Désarmer les rebelles en les obligeant d'éclater de rire, quel couronnement de la répression !

MOT DE LA FIN

Une vieille dame, s'étant présentée chez la maman de Toto, engage d'abord la conversation avec l'enfant :

— Quel âge ast-u, mon petit ami ?

— Sept ans ! Et vous ?

— Oh ! moi, je suis si vieille que je ne me rappelle pas l'année de ma naissance !

— Ça ne fait rien ! Dites-moi seulement le siècle.

Pour la langue française

Les personnes qui se plaignent toujours sont si désagréables que le parler populaire a trouvé de nombreux synonymes, dérivés du verbe *geindre,* pour parler d'elles : *geignant, geignard, geignement, geigneur, geigneux.*

Littré avait l'adjectif *geignant,* ou participe présent du verbe *geindre.*

L'Académie a ouvert son dictionnaire à l'adjectif *geignard.* Elle a choisi le mot le plus vulgaire de la famille.

FRIBOURG

Appel en faveur de la reconstruction de l'église d'Ependes

Un terrible sinistre, dans la nuit du 28 janvier, a complètement détruit l'église d'Ependes. Toute notre population a été douloureusement surprise en apprenant la tragique nouvelle et, de tout son cœur, elle compatit à la peine de tant de braves gens si durement éprouvés. Non seulement cet incendie cause à la paroisse d'Ependes d'importantes pertes matérielles, mais il la prive de son lieu de culte et l'oblige à se contenter, même pour les offices du dimanche, d'un local provisoire situé au sous-sol de la maison d'école, et manifestement insuffisant.

Nous avons pensé que le simple sentiment de la solidarité et, plus encore, la charité chrétienne imposent le devoir de mettre tout en œuvre pour que, dans un très proche avenir, l'église détruite renaisse de ses cendres, et reprenne sa place au milieu de ce beau pays dont elle était l'âme. Mais les indemnités versées par les sociétés d'assurance ne couvriront qu'une partie des frais, car les travaux de construction, même si l'on s'en tient au strict nécessaire, seront très coûteux. Voilà pourquoi nous adressons à tous une prière instante. Nul ne peut rester indifférent ; chacun voudra faire un bel acte de générosité qui, tout en donnant aux paroissiens d'Ependes une aide efficace, leur apportera en même temps un précieux réconfort moral.

Connaissant le bon cœur de nos populations, nous sommes sûrs que chacun fera son possible : Dieu, qui voit dans le secret, bénit toujours ceux qui sont secourables au prochain.

Les membres du comité de patronage :

Mgr Besson, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, président d'honneur ; M. Glasson, président du Grand Conseil ; M. le Dr E. Savoy, président du Conseil d'Etat ; M. Weck, conseiller d'Etat, directeur du Département de la justice et des cultes, vices-présidents ; Mgr Quartenoud, Rme Prévôt ; M. le Dr P. Aeby, conseiller national, syndic de la ville de Fribourg ; M. le colonel-divisionnaire R. de Diesbach ; M. le Dr Oehl, recteur de l'Université ; Mgr Savoy, recteur du collège Saint-Michel ; M. le chanoine Dalbard, supérieur du Grand Séminaire ; M. le Dr Oscar Leimgruber, vice-chancelier de la Confédération ; M. l'abbé Fragnière, directeur de l'Ecole normale de Hauterive ; M. Schuh, président du Tribunal cantonal ; M. le Dr P. Joye, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises ; M. l'abbé Pauchard, rédacteur en chef des *Freiburger Nachrichten* ; M. H. Buchs, député, président de la chambre de commerce fribourgeoise ; M. le député Peiry ; M. le député Boccard ; M. Robert Weck, juge cantonal ; M. le directeur Jean d'Ammann, à Genève ; M. Antoine von der Weid, à Lausanne ; M. l'abbé Bæriswyl, vicaire à Neuchâtel.

Les membres du comité d'action :

M. Renevey, préfet de la Sarine, président ; M. Python, président du Tribunal de la Sarine, vice-président ; M. Guillaume de Weck, juge au tribunal de la Sarine, secrétaire ; M. von der Weid, rév. curé de Saint-Nicolas ; M. le chanoine Morel ; M. le notaire Quartenoud, député ; M. Bulliard, agent d'assurances, à Marly ; la préfecture de la Sarine, caissière.

Les dons sont reçus aux comptes de chèques postaux IIa 1300, à la cure d'Ependes et à la préfecture de la Sarine.

Nos caisses Raiffeisen

On nous écrit :

La caisse Raiffeisen de Morlon compte actuellement un quart de siècle d'activité ; ce fut en effet le 15 mars 1908 que M. l'abbé Ræmy, jeune curé de la paroisse, après une conférence faite sur ce sujet, proposait sa fondation et groupait immédiatement dix-huit adhésions. M. Currat, inspecteur scolaire, fut désigné comme président du comité de direction, poste qu'il occupa avec distinction jusqu'au moment de sa mort, en 1931 ; MM. Louis Ducret et Grandjean, instituteur, prirent respectivement les fonctions de vice-président et de secrétaire.

Sans doute, les débuts furent difficiles ; mais, grâce à une administration sage et prudente, la confiance s'établit et le développement de la jeune caisse se poursuivit continuellement. Aussi, à la fin de ce vingt-cinquième exercice, son bilan est de 518,664 francs et la réserve publique de 21.610 francs ; proportionnellement à la population qu'elle dessert, elle est une des premières du canton et a rendu de grands et nombreux services.

Son fondateur, M. le curé Ræmy, devait par la suite, consacrer une bienfaisante activité au sein de nos campagnes fribourgeoises à cette belle œuvre de crédit mutuel. Nous ne pouvons que l'en féliciter et former des vœux pour qu'elle se poursuive longtemps encore.

Séances théâtrales des groupes féminins de Saint-Pierre

La section aînée et la section cadette des groupes féminins de Saint-Pierre cherchent non seulement à développer et à affermir la vie chrétienne de leurs membres, mais elles désirent aussi les récréer et leur procurer de saines distractions ; la preuve en est les représentations théâtrales qu'elles annoncent pour cette semaine. Le programme de ces séances récréatives est des plus attrayants ; il comporte tout d'abord la *Chanson de la neige et des petits flocons*, ronde enfantine, de Carlo Boller. Puis une pièce d'Henri Ghéon fera valoir le talent des jeunes actrices. *La bergère au pays des loups* est une pastorale sacrée, qui comprend un prologue, trois tableaux et un épilogue, d'après la vie de sainte Germaine de Pibrac.

Les pièces d'Henri Ghéon ont de nombreux mérites ; celui, tout d'abord, d'évoquer des épisodes véridiques et de stimuler les nobles sentiments ; il a, de plus, une bonhomie savoureuse et un comique de bon aloi. Sa langue est à la fois imagée et poétique. Il n'en faut pas davantage pour faire de l'excellent théâtre. La pièce qui nous occupe, toute imprégnée de surnaturel, raconte naïvement et avec émotion l'histoire véridique, touchante et merveilleuse de la petite Germaine Cousin, la petite sainte de Pibrac, qui naquit en 1579, au pays de Toulouse, ravagé par l'hérésie. Elle ne connut pas sa mère et fut persécutée par sa marâtre ; elle vécut en Dieu, dans la misère, avec les pâtres, dans un pays sévère et dur. Douce aux enfants, charitable aux pauvres, on la vit marcher sur les eaux, comme le Maître qu'elle aimait, et elle bénéficia, comme autrefois sainte Elisabeth de Hongrie, du miracle charmant des fleurs. Quand elle mourut, à vingt ans, Notre-Seigneur lui envoya ses anges pour guider son âme vers lui. On prie encore aujourd'hui la petite bergère, dans l'église de Pibrac, qui conserve ses reliques. Humilité et pauvreté, douleur acceptée, amour de Dieu et charité pour le prochain, telle est la belle leçon que nous donne la petite Germaine au pays des loups. Cette pièce met en scène des types très bien venus et caractéristiques, et l'intérêt ne faiblit pas un instant. L'émotion est constante, et le rire a aussi sa part.

Une première représentation a eu lieu hier pour les pensionnats. Elle a été donnée avec un vrai brio. Les jeunes filles des sections aînées et cadettes avaient apporté tous leurs soins et leur bonne volonté à représenter la vie héroïque et douce de la petite bergère que l'Eglise honore. Sous une direction aussi compétente que dévouée, elles donnent à cette jolie pièce le relief qu'elle mérite et elles captivent l'auditoire. Leurs efforts méritent d'être encouragés ; tous les paroissiens de Saint-Pierre auront à cœur certainement d'aller les applaudir tout en passant une heure fort agréable. De « vieilles chansons françaises », harmonisées par Carlo Boller, terminent le programme. Ajoutons que les costumes sont fidèlement du XVIme siècle et que les décors ont été brossés avec talent par M. Thilo. Les représentations auront lieu demain soir mardi, 7 février, et dimanche, 12 février, à 8 h. ½, dans la salle du Cercle de Saint-Pierre, aux Grand'places. Le public y est chaleureusement invité. Prix des places : 2 fr. et 1 fr. ; le bénéfice sera versé au fonds de l'église de Saint-Pierre.

Conférence pour la jeunesse

Ce soir, à 8 h. ½, à la salle des Grand'places, la section des jeunes gens du Cercle de Saint-Pierre recevra M. le docteur Clément, qui traitera devant elle la question délicate des conséquences et des dangers de l'impureté.

La science éminente du docteur Clément et son expérience confèrent à ses paroles une autorité unique pour l'instruction et la formation morale de notre jeunesse. Tous les jeunes gens âgés de plus de 17 ans y sont invités.

La « Nuithonia » au Livio

La *Nuithonia* se produira mercredi soir, au théâtre Livio, mais ce ne sera pas pour procurer à un public si fidèle les grandes et nobles émotions d'un drame de Racine. Le collège avait mis à l'étude *Britannicus*, mais un deuil l'a obligé à renoncer à son projet. Ce ne sera pas non plus le rire abondant d'une comédie en trois actes : les Nuithoniens, qui avaient résolu que les élèves du collège Saint-Michel donneraient quand même un rendez-vous, dans la salle du Livio, au public de Fribourg, ne pouvaient songer à préparer en si peu de temps une longue pièce. Et alors, ce sera de la musique, des chants, des voix fraîches et bien exercées par M. le professeur Gogniat, qu'on entendra mercredi soir prochain, 8 février, à 8 h., dans la salle du Livio.

Il y a au programme deux jolies opérettes : *Le leçon de chant*, d'Offenbach, et le *Savetier et le financier* — on connaît la spirituelle fable de La Fontaine —, par Geoffroy Sounier. Et avec cela des chœurs, des soli, des airs gais, de la musique divertissante. On verra que les Etudiants suisses du collège ont bien des ressources pour répandre de la gaieté. Ils ont même songé à un loto ! Pourquoi ne se divertiraient-ils pas une fois à ce jeu des quines, des doubles-quines et des cartons ! Des amis généreux les y ont encouragés, et ceux que la chance favorisera obtiendront de beaux lots. La musique, d'ailleurs, ne rend-elle pas la fortune plus bienveillante ?

On ira donc au Livio mercredi soir, et personne ne dira que c'est trop loin.

Dans nos gares

On nous écrit :

Par suite du fléchissement continu du trafic, la station de Domdidier est tombée de 2me en 3me classe. Le chef actuel, M. Charles Brasey, a été transféré en la même qualité à Guin, poste vacant depuis le départ du titulaire pour le Jura bernois.

Pour repourvoir le poste de chef de station à Matran, disponible par la promotion de M. Cottet, à Vauderens, les Chemins de fer fédéraux ont nommé à ces fonctions M. Henri Jaquet, actuellement commis de 1re classe à Laufon. Ce choix est très heureux, car les populations de cette contrée gardent encore un souvenir vivant du père de M. Jaquet qui fut durant de longues années déjà à la place que vient occuper actuellement son fils.

Liste des dons reçus en faveur de la béatification de Marguerite Bays Librairie Saint-Paul, Pérolles

B. E., 2 fr. Anonyme, 6 fr. Anonyme, de Villars-sur-Glâne, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, de Saint-Aubin, 3 fr. Anonyme, de Saint-Aubin, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, de Genève, 2 fr. Anonyme, 20 fr. B. S., 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. J. B., 10 fr. Anonyme, de la Gruyère, 20 fr. Famille S., 5 fr. Anonyme, de Villargiroud, 5 fr. Anonyme, 20 fr. Mme Philipona, 8 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, de Fribourg, 10 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 1 fr. Anonyme, de Domdidier, 2 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, de Guin, 20 fr. Anonyme, 5 fr. M. G., 2 fr. Anonyme, de Cottens, 14 fr. Anonyme, de Payerne, 2 fr. D. B., 1 fr. 50. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, de Noréaz, 5 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 2 fr. Anonyme, 5 fr. Anonyme, 1 fr. A. V., 5 fr. Anonyme, 10 fr. Anonyme, 2 fr. M. Favre, consul de Suisse à Casablanca, 5 fr. Mme Maillard, 5 fr.

CHRONIQUE MUSICALE

Le concert du chœur d'hommes la « Mutuelle »

La musique des chœurs d'hommes a l'heur de plaire à la très grande majorité des auditeurs, sans-filistes ou non. C'est donc une nécessité de cultiver ce genre de musique et, disons-le tout de suite, la *Mutuelle* le fait fort bien. Chacun aura pu le constater au concert qu'elle a offert à ses membres passifs et à ses nombreux amis, hier dimanche, au Capitole. M. Hug, directeur, excelle à présenter aux auditeurs les œuvres qui leur tiennent le plus directement au cœur. Printemps, amour, patrie, c'est là une sorte de trilogie dont le chœur d'hommes aura toujours quelque peine à sortir. En définitive, pourquoi en sortir, puisque c'est la mise en musique de ces thèmes qu'un si nombreux public, le plus souvent à l'écoute, réclame. Le *Salut à l'aimée*, de Thuille, le *Retour du printemps*, de Neubner, et les *Lacs de mon pays*, de Lauber, étaient bien caractéristiques de ce style populaire.

Soyons cependant reconnaissants à M. Hug d'y avoir ajouté pour les auditeurs plus difficiles deux chœurs : *Prière*, de Rouiller, et *Chanson tzigane*, de Pantillon, dont la valeur musicale est incontestablement supérieure. On ne saurait insister assez sur les mérites de notre compositeur fribourgeois, M. Rouiller, dont le talent est parvenu à tirer le répertoire de nos chœurs d'hommes d'une certaine banalité à laquelle il semblait condamné. Tout d'abord, M. Rouiller quitte les sujets rebattus en choisissant des textes empruntés aux meilleurs auteurs, quand il ne les compose pas lui-même, car à ses heures il est poète de talent. Exemple : le texte de la *Prière*, exécutée hier, est de Sully-Prudhomme. Le texte est mis en valeur par une harmonie et une mélodie subtiles et délicates dont la variété est assurée par des modulations audacieuses autant que fréquentes, mais qui ne nuisent jamais au bon goût de la pièce. L'exécution de la musique de M. Rouiller est aussi plus délicate et plus difficile. On s'en est aperçu à quelques défaillances de la *Mutuelle* au début de la *Prière*.

Par contre, les autres chœurs d'hommes ont été donnés sans fautes et avec toute l'interprétation qu'on pouvait désirer. Les voix sont bien disciplinées sous la baguette compétente de M. Hug et leur timbre est en général bon.

Pour donner plus d'éclat à son concert et en rehausser la valeur éducative, la *Mutuelle* a eu l'excellente idée de faire appel à un pianiste distingué dont le jeu nerveux, mais nuancé avec précision, et la magnifique technique nous ont fait apprécier une très belle sonate de Brahms et l'immortelle fantaisie du *Voyageur*, de Schubert. Pour ne pas enlever au concert son caractère essentiellement vocal, la *Mutuelle* s'était encore assuré le concours de Mlle Chappuis, professeur, dont la voix sympathique et la diction parfaite ont séduit maint auditeur. Au programme, deux airs un peu vieillis de Lulli dont les textes s'opposent et deux *lieder* infiniment moins guindés de Brahms. M. Georges Aeby a tenu le piano d'accompagnement avec le talent qu'on lui connaît.

H. H.

Concert d'abonnement

Le quatrième et dernier concert de la saison aura lieu dimanche, 12 février, à 5 h. du soir, au Capitole, avec le concours du célèbre violoniste parisien Gabriel Bouillon, accompagné par notre compatriote, le pianiste Georges Pileur, de Genève.

A Bulle

On nous écrit :

Hier après midi, dimanche, une nombreuse assistance a accompagné, à Bulle, à sa dernière demeure, M. Joseph Deforel, négociant, président de la Société des boulangers de la Gruyère. Cet homme simple et laborieux, mais d'un caractère aimable et sympathique, fut un des membres les plus dévoués de l'*Harmonie* de la ville de Bulle, dont il faisait partie depuis quarante ans, ce qui lui avait valu les médailles cantonale et fédérale de vétéran.

Le défunt était âgé de soixante-sept ans.

Musique de Landwehr

A la demande de plusieurs personnes, la musique de Landwehr a décidé de répéter le concert si brillant du 29 janvier. Ce concert, dont la date sera indiquée ultérieurement, aura lieu sous les auspices du conseil communal de la ville de Fribourg ; la recette sera mise à la disposition de ce dernier pour les chômeurs de la ville de Fribourg.

Paroisse de Saint-Pierre

Ce soir lundi, à 8 h. ½, aura lieu à la salle paroissiale, près de la cure, l'assemblée paroissiale ordinaire : comptes 1932, budget 1933, comptes de construction 1932, divers.

Marché de Fribourg

Prix du marché de samedi 4 février : Œufs, la douzaine, 1 fr. 60. Pommes de terre, les 5 litres, 50-60 c. Choux, la pièce, 10-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 70 c.-1 fr. 30. Carottes, la portion, 20 c. Poireau, la botte, 20-25 c. Epinards, la portion, 20 c. Chicorée, la tête, 10-50 c. Oignons, le paquet, 20-30 c. Raves, le paquet, 20 c. Salsifis (scorsonères), la botte, 60 c. Choucroute, l'assiette, 25-30 c. Carottes rouges, l'assiette, 20 c. Rutabaga, la pièce, 10-20 c. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 90 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Doucette, l'assiette, 20 c. Pommes, les 5 litres, 70-1 fr. 30. Poires (div. sortes), les 5 litres, 90-1 fr. 20. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-20 c. Mandarines, la pièce, 10 c. Noix, le litre, 30 c. Châtaignes, le kilo, 60-90 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 2 fr. 20. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 35-1 fr. 45. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 40. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 80-1 fr. 40. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 80-2 fr. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 80. Veau, le demi-kilo, 80-1 fr. 80. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 30-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr. 50-7 fr. Cabri, le demi-kilo, 1 fr. 50.

RADIO

Mardi, 7 février

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Genève), gramo-concert. 13 h. 40, informations financières. 15 h. 30, gramo-concert. 16 h. 15 (de Lausanne), intermède de piano. 16 h. 30, pour madame. 18 h. (de Lausanne), « Les aveugles dans le monde moderne », conférence par M. Gérald Barbey. 18 h. 30 (de Genève), leçon d'anglais. 19 h. (de Lausanne), radio-chronique. 19 h. 20 (de Genève), correspondance parlée. 19 h. 30 (de Genève), « Ma discothèque », par M. Aloys Mooser. 20 h. (de Genève), musique de chambre. 21 h. (de Lausanne), cabaret-concert avec Mmes Delorme et Burger, MM. Bersin et Delorme. 22 h., dernières nouvelles. 22 h. 10 (de Genève), « Les travaux de la Société des nations ».

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 (de Zurich), concert récréatif par l'Orchestre Radio-Suisse allemande. 15 h. 30, concert par le même orchestre. 19 h. 45, programme varié. 20 h. 45 (de Berne), concert populaire par le Chœur d'hommes Freiheit.

Stations étrangères

Munich, 19 h. 35, retransmission de l'opérette « L'oiseleur », de Zeller. Stuttgart, 20 h. 45, concert par l'Orchestre philharmonique de Stuttgart. Londres national. 13 h. 45, concert d'orchestre. 20 h. 20, concert par fanfare militaire. Vienne, 17 h., concert d'orchestre. 20 h. 55, une heure consacrée à Richard Heuberger. Radio-Paris, 21 h. 55, musique de chambre. Budapest, 20 h., « Le ténor », opéra-comique en trois actes.

Calendrier

Mardi 7 février

Saint ROMUALD, abbé

Saint Romuald naquit à Ravenne, en Italie, et quitta le monde pour s'adonner à la prière et à la pénitence. Il fut le fondateur d'une branche de l'ordre de Saint-Benoît, désignée sous le nom de camaldules († 1027.)

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

---

24 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

Du feu sous les cendres

par **Andrée VERTIOL**

IV

Si encore tout en était resté là !

Quelle idée étrange prit Etienne au moment de regagner Toulouse d'aller voir Yveline et de lui communiquer son extrême désir de voir sa femme profiter des derniers jours de l'automne ?

La contagion demeurait redoutable au vieux château où, après ses enfants, la jeune Mme de Lhoriac avait été atteinte ; il ne fallait pas parler d'y revenir encore... Alors l'hospitalière châtelaine de la Genevière n'accepterait-elle pas d'accueillir chez elle Marie-Fleur deux ou trois semaines au plus... Etait-ce trop demander à son amitié ?...

Comment Mme Forgès eut-elle le courage de se composer un visage amène, presque souriant ? Comment sut-elle trouver encore des mots d'acquiescement, exprimer l'espoir que la gaieté de la jeune femme bien rétablie, le joyeux babil de Toinette l'arracheraient elle-même à son marasme, lui feraient oublier ses propres misères et sa lourde solitude ? Si bien que le professeur partit, convaincu que ce qui comblait ses désirs devenait du même coup un bienfait pour leur triste amie.

Hélas ! cette diversion, que la châtelaine n'avait point recherchée, ne devait pas tarder à augmenter sa torture morale. Marie-Fleur à peu près guérie, embellie, heureuse, n'avait plus rien de pitoyable, certes. Comment ne pas constater le renouveau de ses charmes !

Bien loin de se méfier de celle dont elle n'avait jamais soupçonné les sentiments secrets, Mme Harveyne, expansive, confiante, parlait de ses projets pour l'hiver, disait la douce intimité de cette dernière réunion, sa hâte de retrouver Etienne.

— Voyez-vous, Yveline, expliquait-elle, l'abbé a raison, il n'y a rien de tel que l'épreuve pour donner du prix au bonheur ; je n'avais jamais bien compris avant cette maladie ce que le cœur de mon mari pouvait contenir de bonté, de patience et de générosité.

Oh ! ce que cet être-là a su se montrer délicat, affectueux, dévoué pour moi, et quel remords de n'avoir pas su apprécier, tout de suite, le don magnifique que Dieu m'avait accordé en me donnant un tel compagnon... Que de temps perdu du fait de mon inexpérience et de ma trop grande jeunesse !.. Le charme de cette ville ensorcelante, la fréquentation d'une société trop brillante m'avaient comme grisée... Maintenant, seulement, je comprends la valeur d'un amour aussi rare. Etre aimée par un homme comme Etienne, mais c'est le plus grand bonheur qu'on puisse goûter ici-bas !...

On devine facilement avec quel trouble la malheureuse Yveline entendit de telles confidences.

Mais il y avait plus encore.

Il fallait voir, chaque jour, avec quelle impatience Marie-Fleur attendait le courrier, la joie attendrie qui éclairait son charmant visage lorsqu'elle lisait les lettres de l'absent.

De son côté, bien entendu, elle rédigeait un long journal où elle narrait non seulement les mille riens de sa vie, mais surtout laissait deviner sa petite âme transparente jusque dans ses moindres replis.

Toucher du doigt une félicité si grande, envier du matin au soir cette joie permise devenait chaque jour pour Yveline une souffrance de plus en plus intolérable.

Cependant, soucieuse d'accomplir ses devoirs de maîtresse de maison, la châtelaine tâchait que rien n'y parût ; elle se mettait en mille, poussait l'attention jusqu'à conduire elle-même chaque matin, dans sa petite voiture, Mme Harveyne à la messe de Saint-Chamand. Là on retrouvait Mme de Lhoriac et, à contempler la mère et la fille unies dans la même foi douce et confiante, à les voir animées du même désir sincère de progresser dans la vertu, quelle nouvelle raison d'envier leur sort !...

Ah ! que n'aurait-elle pas donné, la malheureuse, pour connaître une pareille paix !

Elle qui n'osait plus prier et savait si bien que, tant que l'ivraie croîtrait dans son cœur, le divin secours ne lui serait pas accordé. Elle la coupable, la révoltée, en arrivait à s'en prendre à Dieu lui-même !... Elle ne connaîtrait donc plus jamais aucune sérénité ?

Sous l'empire de ces luttes intérieures, la santé d'Yveline s'altéra davantage ; elle se plaignait de névralgies continuelles afin d'expliquer l'altération de son visage, et sa maigreur prit de telles proportions que Rosario, sur les conseils de Mme Harveyne, fit appeler le vieux médecin de Saint-Chamand.

Celui-ci déclara que si aucun organe vital n'était atteint, le système nerveux lui paraissait sérieusement attaqué ; il prescrivit des antispasmodiques et quelques stupéfiants pour faire dormir la jeune femme.

— Des poisons, quoi, conclut la duègne après avoir examiné les flacons et les boîtes de cachets, des poisons qui lui perdent l'estomac, masquent son mal, mais qui ne la guérissent point.

Yveline, non plus, ne s'y méprit pas.

Si, le jour, elle goûtait un léger répit, la nuit, un sommeil lourd, accablant, plein de cauchemars, la laissait plus malade au réveil.

Pour celle que minait un mal essentiellement moral que pouvait la science ?

Par moment, seule avec sa fidèle servante, elle avait de véritables accès de désespoir.

— Qu'elle s'en aille !... oh !... qu'elle s'en aille, s'écriait-elle, je souffre trop, Rio... Je ne peux plus la voir, ni l'entendre !... Son bonheur me crucifie... Elle l'étale avec un cynisme inconscient... Je veux être seule, entends-tu, bien seule dans ma vieille maison, en attendant la solitude du tombeau.

Rosario écoutait ces divagations avec, dans ses yeux noirs, une flamme tragique... Ah ! comme elle souffrait sa bien-aimée et voilà que, maintenant, elle parlait de mourir ?... Si la lame continuait à user le fourreau, ce souhait ne tarderait pas plus à se réaliser... cela non, jamais elle ne l'admettrait ! Tout, plutôt que la mort de son enfant bien-aimée.

Cependant, chose assez surprenante, lorsque sa maîtresse se livrait devant elle à ces débordements d'amertume, si elle en était martyrisée dans tout son être, la vieille Espagnole, torturée, n'en laissait rien voir.

Au contraire, on aurait dit qu'elle se recueillait pour puiser au fond de sa souffrance la farouche énergie dont elle allait bientôt avoir besoin pour soigner la désolée.

Quelquefois, Yveline s'étonnait de cette attitude ; elle s'arrêtait de gémir pour demander à sa nourrice :

— Mais qu'as-tu, Rosario ?... Pourquoi ne dis-tu rien ? Cela ne te fait donc plus de peine de me voir souffrir ?

— Ta douleur est la mienne, tu le sais bien... Mais ne te désespère pas ainsi, tout s'arrange dans la vie !... Le malheur s'use, lui aussi, va !

Cependant, tendre et douce, compatissante aux douleurs d'autrui, Marie-Fleur entourait la châtelaine de touchantes prévenances, tandis qu'Etienne, rappelant sa femme, adressait à son amie une lettre de chaude gratitude, la suppliant de venir se faire soigner près d'eux à Toulouse.

Mais Mme Forgès n'avait plus qu'un désir maladif, celui de ne plus voir sa rivale, de ne plus entendre parler de Marie-Fleur et de son bonheur... Demeurer seule à la Genevière avec son fils, ce pauvre enfant pour lequel elle faisait si peu, dont la vie lui était un remords perpétuel. Peut-être un jour, un peu apaisée, un peu moins douloureuse, pourrait-elle se consacrer davantage à lui !

(A suivre.)

Auffray NOUVEAUTÉ

LE PREMIER SUCCESSEUR DE DOM BOSCO

Don Rua

Prix : 4.—

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles, 38
FRIBOURG

†

Madame Odile Gachet-Grandjean, à Epagny ; M. Léon Gachet, à Epagny ; M. et Mme Calybite Pharisa-Gachet et leurs enfants, à Epagny ; M. et Mme Dominique Gremion-Gachet et leurs enfants, à Epagny ; M. et Mme Jules Gachet et leur fille, à Epagny ; M. et Mme Louis Rime-Gachet et leurs enfants, à Gruyères ; M. et Mme Ernest Allamand-Grandjean, à Genève ; M. et Mme Jean Schaller-Grandjean et leurs enfants, à La Tour-de-Trême ; M. et Mme Léon Raboud-Grandjean, à Bulle, ainsi que leur nombreuse parenté, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Auguste GACHET
cafetier

leur cher et tendre époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, neveu, oncle et cousin, décédé après une courte maladie, le 4 février, dans sa 56me année, muni des secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Gruyères, mercredi, 8 février, à 9 h. 1/2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame veuve François Meuwly, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ; Mme veuve Henri Zurkinden et ses enfants, à Fribourg ; Mme veuve Lucien Schorro, ses enfants et petit-enfant, à Romont ; M. et Mme Charles Andrey, leurs enfants et petit-enfant, à Fribourg ; Mme veuve Philippe Gendre-Meidinger, à Fribourg, ainsi que les familles Andrey, Gendre, Mouret, Broye, Bonnabry, Auderset et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Vve Marie Andrey-Purroz
née Gendre,
tertiaire de Saint-François

leur chère mère, grand'mère, arrière-grand'mère, belle-sœur, tante, grand'tante, décédée le 5 février, dans sa 92me année, munie des secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu mardi, 7 février, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : Richemont, 7, à 8 h. 1/4.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La Fédération romande des maîtres-menuisiers, section de Fribourg-Ville

fait part du décès de

Madame veuve ANDREY-PURROZ
née Gendre
mère et grand'mère de leurs membres : M. Andrey et M. Meuwly

Elle prie les membres d'assister à l'enterrement, qui aura lieu mardi, 7 février, à 8 h. 1/2, à l'église de Saint-Pierre.

Départ du domicile mortuaire : Richemont, 7, à 8 h. 1/4.

†

Madame Fidèle Berguer-Clerc, aux Daillettes ;
Mademoiselle Edmée Clerc, aux Daillettes ;
Monsieur et Madame Edward Barker, à Oakland (Californie) ;
Mademoiselle Lucie Boechat, aux Daillettes,
et les familles parentes et alliées,
font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Mélanie CLERC

leur chère sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée à Riaz, le 5 février, munie des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à la cathédrale de Saint-Nicolas, mercredi, 8 février, à 9 heures.

Le convoi partira du haut de la route des Alpes, à 8 h. 3/4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

POMPES FUNEBRES

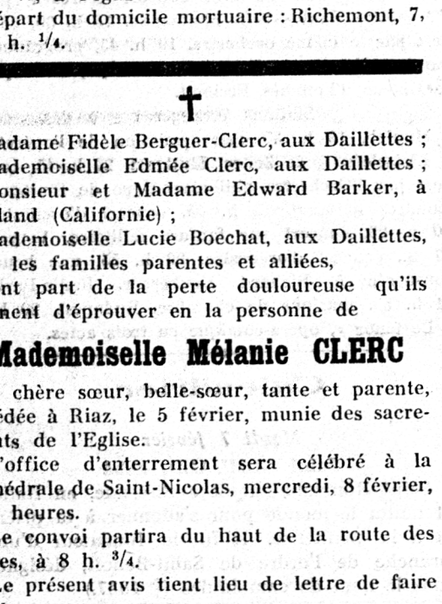

Croix, cierges
Rubans
FLEURS NATURELLES
Dépôts à
Bulle : M. Pasquier
Romont : M. Comte
Châtel : M. Millasson
MURITH
20, rue de Romont
FRIBOURG
Tél. 1.43. 28-4

†

Monsieur Théodore Stalder, à Givisiez ; M. et Mme Roger Stalder-Minguely et leurs enfants, à Bulle ; M. et Mme Robert Stalder et leur fils, à Givisiez ; M. Léopold Stalder, à Givisiez ; M. et Mme Emile Longchamp-Stalder, à Givisiez ; Mlle Marcelle Stalder, à Givisiez ; Mme veuve Marie Chavaillaz, à Ecuvillens ; les familles Stalder, à Genève, Hérisau, Zurich et Fribourg, Schumacher à Paris, Chavaillaz, à Ecuvillens, Morand à Villars-sur-Glâne, Kolly et Mæder à Fribourg, Pasquier à Ecuvillens, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Céline STALDER
née Chavaillaz

leur chère épouse, mère, belle-mère, grand'mère, fille, sœur, belle-sœur, tante et parente, décédée après une courte maladie, à l'âge de 54 ans, munie des sacrements de l'Eglise,

La messe de sépulture sera célébrée à l'église de Givisiez, mercredi, 8 février, à 9 heures.

Départ de la Chassotte, à 8 h. 3/4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

†

La musique de Landwehr

fait part du décès de

Madame Céline STALDER
mère de son membre, M. Robert Stalder, et belle-mère de son membre, M. Emile Longchamp

L'enterrement aura lieu à Givisiez, mercredi, 8 février, à 9 heures.

Départ de La Chassotte à 8 h. 3/4.

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30
Le plus grand succès de l'année

Nous prions les nombreuses personnes qui n'ont pas trouvé de places hier de les réserver à temps pour l'une des quatre dernières représentations.

TELEPHONE 1300

Travail à domicile

pour ménagères et jeunes filles, aussi avec dépôt de vente.

Offres avec timbre pour la réponse, sous chiffres **B S 1464, à Rudolf Mosse A.-G., Bâle, 1.**

A VENDRE un
VÉLO militaire
Fr. 60.— ainsi qu'un
vélo touriste „Cosmos"
Fr. 50.—. Les deux avec lumière dynamo. 76-26
A. Imhof, derrière les Jardins, 57, Basse-Ville, Fribourg.

Nous demandons, pour garçons de 15 à 17 ans, désirant apprendre le français 346-5
places
appropriées avec chambre et pension. Entrée après Pâques.
Faire offres à **Kant. Berufsberatungsstelle,** 346-5 **GLARIS.**

A vendre
à bas prix un 10466
GARAGE
pour automobile, en fer démontable, parfait état. Situé à Pérolles.
S'adresser à **l'ébénisterie de Villars, route de Cormanon.** Téléph. 9.66.

Prêts
à conditions très avantageuses pour nouvelles acquisitions, assainissements, amortissements, etc
N'attendez pas qu'il soit trop tard. — Discrétion absolue, affaire sérieuse. On ne répondra pas aux demandes sans timbres pour la réponse.
Ecrire : **Case postale Transit 553, Berne.**

MODE
On demande une **ouvrière**
Offres par écrit sous chiffres **P 10507 F, à Publicitas, Fribourg.**

Timbres-Poste authentiques
Fr. 2.10 suisses, en timbres neufs, ou versés à mon compte de chèques : Lucerne VII 296. vous apporteront 550 timbres différents, garantis authentiques, du monde entier ; en outre, plusieurs variétés comme Anatolie, timbres commémoratifs de la nouv. Espagne, Malte, Gibraltar, Libérie, Salvador, Nicaragua, Mozambique, Erytrea, Nyassa, Roumanie (timbres de charité et Boys-scouts), Turquie. Beaucoup de beaux timbres-images et surcharges provisoires. Enorme valeur en catalogue. Grand prix courant richement illustré franco sur demande. — **Béla Sekula, Département détail, Genferhaus, Lucerne.** 30807

Spécialiste
pour la pose et la réparation de tous 74-4
LINOLÉUMS
est à votre disposition, à prix favorables.
S. A
Lino-Tapis-Meubles
Av. des Alpes, Fribourg.

ON DEMANDE
place
pour jeune homme de 15 ans, robuste et très bien recommandé, chez un agriculteur catholique. Entrée fin avril. 20289
Katholisches Jugendamt, Jurastr., 22, **Olten.**

Jeune homme
ayant fait presque entièrement ses humanités (classes de latin), cherche place dans bureau ou magasin.
S'adresser sous chiffres **P 40121 F, à Publicitas, Fribourg.**

A VENDRE
à 5000 pieds de foin et regain à consommer sur place. Emplacement pour 16 à 18 pièces de bétail. 10508
S'adr. à **Urbain Piller, fermier, à Grenilles.**

A VENDRE
2 vachettes blanches et noires et une vache valaisanne portante de huit mois. 10501
S'adresser à **Pius Vonlanthen, Mannens.**

CINEMA ROYAL

PARIS-MEDITERRANEE
(Deux dans une voiture)
La comédie la plus gaie de l'année
Retenez vos places, car ce film fait salle comble
Tél. 7.14

Madame Clément-Dietrich
TAILLEUSE
prie ses clientes de bien vouloir lui apporter les transformations de
COSTUMES ET MANTEAUX
pendant la saison calme. 10503

Ecole de coiffure
Ondulation MARCEL, coupe, mise en plis, permanente, etc. Cours du jour et du soir. **Robert, prof., Maupas, 8bis.** Téléphone 33.383, Lausanne.

BUREAU de placement
à Genève, bien connu et travaillant beaucoup avec l'étranger, 9 ans d'existence, bon rendement assuré — est à remettre pour raisons de famille. Ne traite qu'au comptant.
S'adresser : **A 42500 G, agence Havas, GENÈVE.**

A LOUER
pour le 25 juillet prochain, un **appartement** de 3 ou 4 chambres, avec dépendances, mansarde, confort. 10390
S'adr. à **L. Hertling, architecte, Richemont, 3.**

10%
rabais
sur tous les articles d'hiver.
CHAUSSURES
Vonlanthen
Tilleul, 153 FRIBOURG

Mgr M. BESSON
Evêque de Lausanne, Genève et Fribourg

Discours
ET
Lettres Pastorales

T. I.	Années 1920-1921	Fr. 2.50
T. II.	Années 1922-1923	Fr. 5.50
T. III.	Années 1924-1925	Fr. 6.50
T. IV.	Années 1926-1927	Fr. 5.50
T. V.	Années 1928-1930	Fr. 5.75

EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL A FRIBOURG

A LOUER
No 8, rue de Romont,
magasin
ET TROIS LOGEMENTS de 2 chambres et cuisine.
S'adresser à XAVIER THALMANN, 2, rue de Romont. 10428

Désire louer
environs Fribourg, petite villa meublée avec jardin. Tout confort mod.
Ecr. cond. : **Diesbach, hôtel BURGUNDY, rue Duphot, Paris.** 10456

A vendre
un four à pain portatif, de 16 pains, en bon état, chez **Joseph Rœmy,** 40126 COTTENS

Postiches
soit : perruques, nattes, chignons, etc.
Adressez-vous en toute confiance au 10211
SPÉCIALISTE
Louis MŒHR
posticheur
Fribourg, 56, rue des Alpes (à côté de l'Aigle-Noir).

Important commerce alimentaire **demande jeune homme** pouvant assurer le soin du garage (5 voitures) ou jeune employé fort, sérieux et travailleur, pouvant visiter la clientèle, disposant de
Fr. 12.000.- à 15.000.-
Place d'avenir. — S'adresser sous chiffres **P 10460 F, par écrit, à Publicitas, Fribourg.**

Dames de propagande **SONT CHERCHÉES** par maison suisse, pour le canton de Fribourg. Dames sérieuses, connaissant à fond les 2 langues, sont priées de s'adresser avec photo et références, sous **chiffres P 6142 Z, à Publicitas, Zurich.**

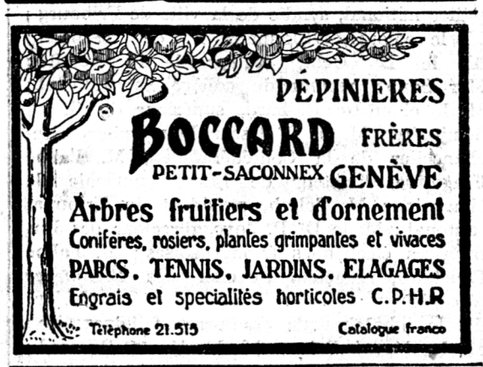

A LOUER
A LA ROUTE DES ALPES,
ancien immeuble du Comptoir d'Escompte
bel appartement de 6 chambres
salle de bains et tout confort. 10427
S'adresser à **Xavier Thalmann, 2, rue de Romont.**

Papiers peints
Grand stock en dessins modernes à bas prix 2-2
chez Fr. Bopp, ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Téléphone 7.63.

Un vaste champ d'orge
puisant jour après jour, pendant six mois de l'année, dans chaque rayon de soleil, une énergie vivifiante qui rend chaque grain d'orge capable d'engendrer une vie nouvelle.

Tout ce qui est soluble
dans ce grain, c'est-à-dire tout ce qui est digestible pour l'homme, est extrait minutieusement.

Ainsi naît l'extrait de malt Wander.
Si l'on employait des températures élevées, des acides ou des agents conservateurs, il ne subsisterait rien de bon, sinon de la matière morte.

LES EXTRAITS DE MALT WANDER:
Pur, contre la toux et les maux de gorge,
A la chaux, pour les enfants faibles des os,
Ferrugineux, contre la chlorose et l'anémie,
Au bromure, remède contre la coqueluche.

Comment vous en souvenir?
En demandant notre brochure, vous y trouverez de précieux conseils!

DR. A. WANDER S.A., BERNE
B 67

Malaga et Porto
authentiques et de qualité 77-3
MAISON JOS. BASERBA, FRIBOURG.

Hygiène du visage
Massages et tous soins de beauté. Traitements spéciaux contre les impuretés du teint. Pulvérisation.
Mlle M. EMMENEGGER
diplômée
de l'Ecole supérieure des Etats-Unis à Paris.
Rue du Temple, 1 **Téléphone 1060**

A LOUER
pour le 25 juillet 1933, appartement moderné, ensoleillé (3 chambres, cuisine, salle de bain, chauffage central), **avenue de la Gare, 5.** 10366
S'adresser à la **PHARMACIE CUONY.** S'adresser, pour visiter, de 14 à 16 heures.

On demande un
VACHER
capable, pour 10 à 12 vaches. Entrée tout de suite.
S'adresser sous chiffres **P 10441 F, à Publicitas, Fribourg.**

Adresses de
fiancées
et de jeunes filles ayant l'intention de se fiancer, demandées. Forte rétribution.
Ecrire sous chiffres **O F 730 B, à ORELL Füssli-Annonces, Berne.**

Le nouveau camion
Fordson
3 tonnes est livrable tout de suite chez **DALER Frères,** Garage du Capitole. 51-3
Spécialité de ponts basculants des 3 côtés.

A LOUER
pour le 25 juillet 1933, appartement moderné, ensoleillé (3 chambres, cuisine, salle de bain, chauffage central), **avenue de la Gare, 5.** 10366
S'adresser à la **PHARMACIE CUONY.** S'adresser, pour visiter, de 14 à 16 heures.

ON DEMANDE
pour le 15 février, un **jeune homme** actif pour soigner 6 vaches. Bon traitement et vie de famille. A la même adresse, on demande une **jeune fille de 16 ans** pour aider au ménage. 10496
Indiquer gages et références.
S'adresser à **Paul Jordan, au Petit Eysins-sur-Nyon** (Vaud).

A LOUER
pour date à convenir, ancien **APPARTEMENT** de M. PERRIER, cons. d'Etat, rue de Lausanne, 16, 3 ou 4 pièces, dépendances, tout confort. 10497
S'adresser à **M. le Dr Perrier, avenue de la Gare.**

Achèterais
5 à 10 poses, préférence près gare. 15-1
S'adresser à **l'Agence immobilière A. Frossard, Fribourg.**

STÉNO-DACTYLO LEÇONS
Travaux dactylographiques. Circulaires. 10036
Mme SCHMID, Vignettaz, 21.